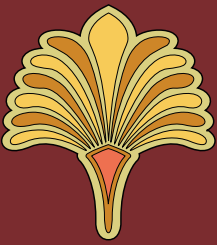




Pedro Duarte, Frédérique Fleck,  
Peggy Lecaudé et Aude Morel (dir.)

# Histoires de mots

*Études de linguistique latine  
et de linguistique générale  
offertes en hommage à Michèle Fruyt*



## Histoires de mots

Quoi de plus passionnant que l'histoire des mots ? Une quarantaine d'auteurs se proposent dans cet ouvrage de faire partager leurs recherches scientifiques sur le sujet. On découvrira au fil des pages de ces *Histoires de mots* que « célibataire » a pour origine une expression latine signifiant « qui fait ce qu'il veut », tandis que l'épouse est celle « qui reste à la maison », ou encore que le climat pluvieux des mois d'automne (*september, october, november* et *december*) était inscrit dans leurs noms mêmes (*imber* « pluie »). Comment le verbe *caveo*, qui veut d'abord dire « éviter » (*cave canem* !), en est-il venu à signifier « protéger » ? Pourquoi un même mot (*nedum*) peut-il prendre les sens opposés tantôt de « bien davantage » tantôt de « bien moins encore » ? En quoi le connecteur *igitur* (« donc ») révèle-t-il le narcissisme de Salluste ?

À travers ces études particulières sur les origines, la formation, l'évolution et les variations du lexique latin se dessinent de plus vastes perspectives. Quels sont les processus évolutifs mis en jeu par les changements morphologiques, sémantiques et syntaxiques ? Comment des emplois spécifiques liés à l'appartenance sociale, à l'emploi de langues techniques, au bilinguisme ou encore à des particularités idiosyncrasiques émergent-ils et dans quels contextes ? Autant de questions qui touchent également à la linguistique romane, à la linguistique comparée ou à la linguistique générale.

## HISTOIRES DE MOTS

# Lingua

Centre  
Alfred Ernout

# Latina

collection dirigée par Claude Moussy et Michèle Fruyt

n° 15

*La Validité des catégories attachées au verbe* (n° 1)  
Claude Moussy & Sylvie Mellet (dir.)

*Les Problèmes de la synonymie en latin* (n° 2)  
Claude Moussy (dir.)

*Structures lexicales du latin* (n° 3)  
Michèle Fruyt & Claude Moussy (dir.)

*Les Structures de l'oralité en latin* (n° 4)  
Jacqueline Dangel & Claude Moussy (dir.)

*Conceptions latines du sens et de la signification* (n° 5)  
Marc Baratin & Claude Moussy (dir.)

*La Création lexicale en latin* (n° 6)  
Christian Nicolas & Michèle Fruyt (dir.)

*Les Modalités en latin* (n° 7)  
Michèle Fruyt & Claude Moussy (dir.)

*La Composition et la préverbalisation en latin* (n° 8)  
Claude Moussy (dir.)

*Latin et langues techniques* (n° 9)  
Jean-Paul Brachet & Claude Moussy (dir.)

*L'Ambiguïté en Grèce et à Rome. Approche linguistique* (n° 10)  
Claude Moussy & Anna Orlandini (dir.)

*Interrogation, coordination et subordination : le latin* quin (n° 11)  
Frédérique Fleck

*La polysémie en latin* (n° 12)  
Claude Moussy

*Espace et temps en latin* (n° 13)  
Claude Moussy

*Syntaxe des indéfinis latins. Quis, quisque, alius* (n° 14)  
Bernard Bortolussi

*Le Latin des cuisiniers. L'alimentation végétale, étude lexicale* (n° 15)  
Alain Christol

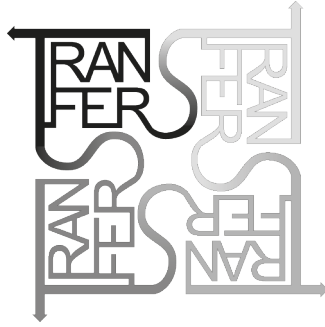
Pedro Duarte, Frédérique Fleck, Peggy Lecaude  
et Aude Morel (dir.)

# Histoires de mots

Études de linguistique latine  
et de linguistique générale offertes  
en hommage à Michèle Fruyt



Ouvrage publié avec le soutien du Labex Transfers de l'ENS



Les SUP sont un service général de la faculté de Lettres de Sorbonne Université.

© Sorbonne Université Presses, 2023

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0561-2

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017

Mise en page ATELIER CHRISTIAN MILLET  
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

### **SUP**

Maison de la Recherche  
Université Paris-Sorbonne  
28, rue Serpente  
75006 Paris

tél. : (33) (0) 1 53 10 57 60

fax : (33) (0) 1 53 10 57 66

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

DEUXIÈME PARTIE

## **Formation**





## AUTOUR DES BOIS SACRÉS

Gérard Capdeville\*  
Université Paris-Sorbonne

*Interest autem inter nemus et siluam et lucum...*

(Seruius, *Aen.* 1, 310)

L'Italie ancienne était couverte de vastes forêts<sup>1</sup> et ces forêts étaient généralement considérées comme sacrées, en tant que lieux de séjour de divinités plus ou moins importantes et parfois même non identifiées, mais non moins respectées pour autant. Or ces forêts, il fallait bien en défricher des secteurs toujours plus étendus pour créer les espaces nécessaires à la vie des hommes, à leurs villages, leurs champs, leurs pâturages. Il était donc indispensable de prendre des précautions pour apaiser les dieux à qui on ôtait une part de leur domaine, en leur offrant des sacrifices en quelque sorte compensatoires, d'où l'installation de lieux de culte à l'intérieur même des forêts, et donc la création de bois sacrés.

Lorsqu'on lit un poète comme Virgile, on est frappé par le nombre d'occurrences des mots désignant la « forêt », le « bois ». Dans l'ensemble des trois œuvres conservées, on relève en tout 50 fois le mot *lucus*, 63 fois *nemus*, 128 fois *silua*, soit un total de 241 mots pour 12 913 vers, ce qui correspond à une moyenne d'environ 1 pour 54 vers, mais 23 occurrences pour 817 vers, soit 1/35, dans le

\* Cet article développe une communication présentée sous le titre « Promenons-nous dans les bois (sacrés) » lors de la réunion du Centre Ernout du 8 mars 2014, sous la direction de M. Fruyt, que nous remercions pour son invitation.

1 Celles-ci sont fréquemment évoquées. Pour s'en tenir au site de Rome, on rappellera par exemple l'arrivée d'Énée chez Évandre à travers de grandes forêts, selon Virgile (*Aen.* 8, 94-96) : « *Olli remigio noctemque diemque fatigant / et longos superant flexus uariisque teguntur / arboribus uiridisque secant placido aequare siluas* » – ou le défrichage du futur forum lorsqu'après leur affrontement consécutif à l'enlèvement des Sabines, Romulus et Titus Tatius entreprennent d'associer leurs territoires, d'après Denys d'Halicarnasse (2, 50, 2) : Τὸ δ' ὑποκείμενον τῷ Καπιτωλίῳ πεδίον ἐκκόψαντες τὴν ἐν αὐτῷ πεφουκίαν ὕλην... Quant à Pline (*N. H.* 16, 15, 37), il remarque que plusieurs quartiers de Rome étaient désignés par les noms des forêts qui s'y trouvaient : « *Siluarum certe distinguebatur insignibus, Fagutali loue etiam nunc ubi lucus fageus fuit, porta Querquetulana, colle in quam uimina petebantur, totque lucis, quibusdam et geminis.* » Et il présente ailleurs (*N. H.* 12, 2, 3-5) un véritable éloge des forêts et du bois (cf. Sen., *Ep.* 4, 41, 3).

chant 7 de l'*Énéide* et 29 pour 901 vers, soit 1/31, dans le chant 6. Compte tenu du fait que plusieurs mots peuvent être utilisés pour le même site, ce sont en tout une centaine de bois qui sont évoqués avec plus ou moins de détails. Et ces bois sont donc la plupart du temps des lieux sacrés, même si le poète n'insiste pas toujours sur ce point.

Les grammairiens anciens ont bien entendu cherché à définir ce qui différenciait les trois mots et l'on trouve une synthèse de leurs analyses dans une note de l'interpolateur de Servius (*Aen.* I, 310) :

*Interest autem inter nemus et siluam et lucum ; lucus enim est arborum multitudo cum religione, nemus composita multitudo arborum, silua diffusa et inculta*

100

Selon le scholiaste, *lucus* serait donc le seul mot à désigner explicitement un « bois sacré », tandis que *nemus* et *silua* se distingueraient par une intervention humaine pour le premier, la conservation du caractère naturel de la végétation pour le second<sup>2</sup>. Mais la répartition des emplois ne confirme pas vraiment ces distinctions et il arrive souvent que deux de ces mots, voire tous les trois soient employés pour évoquer le même bois, à seule fin de varier l'expression, avec la conséquence qu'ils apparaissent souvent comme synonymes, comme l'indique cette phrase du même scholiaste, juste avant la citation précédente : *Nemorum autem modo siluarum*.

Les linguistes modernes ne semblent pas mieux armés que les anciens pour faire coïncider les étymologies, les définitions et les usages. Reprenons donc le problème dans son ensemble, en examinant successivement les trois mots concernés.

\*\*\*

Commençons par *lūcus*, qui est en principe le terme le plus précis. La forme classique a succédé à une forme à diphtongue radicale<sup>3</sup>, *loucos*, attestée dans deux inscriptions latines archaïques, une dédicace à Diane gravée sur la partie supérieure d'un vase de bronze, provenant de fouilles près du temple de Diane à Nemi, au lieu-dit *Il Giardino* et datable de la fin du III<sup>e</sup> siècle ou du début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (*BCAR*, 35, 1907, 102-107) :

*Diana aflouco*

2 Les premiers érudits modernes ont suivi les grammairiens romains : ainsi Hartung (1836 : 148) ; Marquardt (1885 : 151-152 ; 1889 : 181-182). Mais Grimal (1984 : 68, n. 5 ; 1969 : 66, n. 5 ; 1943 : 72, n. 3) considère que « la définition de Servius est trop rigoureuse » et propose la sienne : « *lucus* désigne le bois sacré de la tradition italique, *nemus* le bois sacré "humanisé" de la tradition littéraire hellénique et hellénistique, dans lequel, au moins à l'époque impériale, l'élément sacré est en régression devant l'élément esthétique ».

3 La réduction de la diphtongue est intervenue à partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (Niedermann, 1953<sup>4</sup> : 64-65) et s'est achevée au début du II<sup>e</sup> siècle (Meillet/Vendryes, 1979<sup>5</sup> : 116, § 178).

et une loi de protection d'un bois sacré inscrite sur les deux faces d'un cippe de calcaire trouvé près de Spolète [PG], dont voici le début (*CIL*, 11, 4766 = 1<sup>2</sup>, 366 = *ILS*, 4911 Dessau)<sup>4</sup> :

*Honce loucom*  
*nequ[i]s uiolatod*  
*neque exuebito neque*  
*exferto quod louci*  
*siet neque cedito*  
*nesei quo die res deina*  
*annua fiet*

ainsi que par un dérivé *loucar*, qui figure à l'ablatif-instrumental dans une autre loi sacrée, provenant de Luceria<sup>5</sup> en Apulie, aujourd'hui Lucera [FG] (*CIL*, 9, 782 = 1<sup>2</sup>, 401 = *ILS*, 4912 Dessau = *ILLRP*, 504 Degrassi / *lin.* 1) :

*In . hoce . loucarid . stircus*  
*ne . [qu]is . fundatid . neue . cadauer*  
*proiecitad . neue . parentatid*

et qui est ici synonyme de *lucus*<sup>6</sup>.

Ce *loucos* remonte à un mot italtique commun *\*loukos*, représenté également par l'osque *lúvkei*, locatif singulier équivalent de *in luco*, dans une inscription de

- 4 Conservé au Museo Civico de la ville et publié par Fiorelli (1879 : 195-196 [Il. Spoleto]) ; voir ensuite Bücheler (1880 : 627-629, avant le début de la seconde guerre punique [218 av. J.-C.], à cause de la présence de -d à l'ablatif et dans certains impératifs et de l'absence de lettres doubles [p. 627]) ; Bréal (1881 : 402-405, mêmes arguments pour le début du II<sup>e</sup> siècle) ; Jordan (1882 : 21. 29-30, texte latin avec des « ombricisms », mais *loucom* est bien latin [p. 21]) ; Ernout (1957 : 38-40, n. 64, *loucom* [lin. 1] est un accusatif, *louci* [lin. 4] un génitif de possession). – À la dernière ligne (19) est mentionné un *dicator*, chargé d'infliger des amendes aux contrevenants et de les percevoir.
- 5 Le nom de la ville est manifestement dérivé de *loucar*. En revanche *Loucanam* (sous-entendu *terram*), accusatif archaïque de *Lūcania*, « Lucanie », qui apparaît dans un éloge des Scipions, trouvé à l'emplacement du tombeau de cette famille sur la Via Appia à Rome (*CIL*, 1<sup>2</sup>, 7 = Ernout [1957 : n° 13b, l. 6]), doit dériver directement de *lucus*. Il en est peut-être de même pour *Loucinai*, datif d'une épithète de Junon dans une inscription archaïque de Rome (*CIL*, 6, 357 : *lunone Loucinai* [plus tard *lunoni Lucinae* en *CIL*, 6, 358-360] ; cf. Plin., *N. H.* 16, 85, 235 [cité n. 29]), qui pourrait toutefois dériver directement de *lux* (Varr., *L.L.* 5, 69, 1).
- 6 Le mot apparaît également comme synonyme de *lucus* sous la forme monoptonguée dans une inscription rappelant la dédicace d'un bois sacré à Tellus (*CIL*, 9, 2117 = 1<sup>2</sup>, 1730 = *ILLRP*, 556, *lin.* 4-5 [ager Beneventanus]) : « *lucar T[elluri] / d(e) s(senatus) s(ententia)* ». Mais le sens courant de *lucar* est très spécialisé, et son lien avec *lucus* est précisé par Paul (*s.u.*, 106, 12 L) : « *Lucar appellatur aes, quod ex lucis captatur* » : il s'agit donc des revenus tirés des bois sacrés (voir Liu., 24, 3, 4), qui servaient à financer des spectacles pour des cérémonies religieuses, comme l'explique Plutarque (*Rom. Quaest.* 88 / 285 d). Le mot désigne aussi ces crédits, notamment pour les jeux (*CIL*, 14, 375, *lin.* 13-14 [Ostie, II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.]), en particulier les jeux séculaires (*CIL*, 6, 32324, *lin.* 1 ; cf. *lin.* 4) et par extension le salaire des acteurs qui assuraient les spectacles, chez Tacite (dans *An.* 1, 77, 4, *lucar* est l'équivalent de *mercedibus scaenicorum* dans le texte de Suétone [Tib. 34, 1] qui relate le même épisode), comme chez Tertullien (*Scorp.* 8, 3), où il s'applique à la tête de Jean-Baptiste, obtenue par Salomé pour sa danse, *puellae salticae lucar*.

Capoue (Vetter, 81 = *ST*, [12] Cp. 24 / *lin.* 8-9 [*in fine*])<sup>7</sup>, qui précise que trois stèles votives doivent être installées dans le bois sacré, près de la porte :

<i>nessimas . stalet</i>	[ <i>proximae stant</i>
<i>ueruls . luvkei</i>	<i>portae in luco</i> ]

– et par des formes ombriennes présentant un *v* initial<sup>8</sup>, dans les tables Eugubines (*ST*, Um 1) : **vukum-en** (III, 20 [acc. sg. + postpos. **en**]), **vuku** (III, 21 [acc. sg.]), **vuku-kum** (I b, 1. 4 [abl. sg. + postpos.]), *uocu-com* (VI b, 43. 45 [abl. sg. + postpos.]), **vuke** (III, 3. 21 [loc. sg.]), et dans une inscription sur un *aes signatum* trouvé à *Tifernum*, aujourd’hui Città di Castello [PG] : **vukes** (*ST*, Um 31 [gén. sg.] 2<sup>e</sup> quart du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.)<sup>9</sup>.

102

Tout le monde s’accorde à rattacher ce mot à la famille de *lux*, « lumière », *lucere* « être lumineux », comme l’indique par exemple Priscien (*Inst. gram.*, 4, 6, 32 / *GL* II, 136, 17 Keil) dans une liste de dérivés déverbatifs : *lūceo lūcus, lūx* étant un nom-racine formé sur la racine indo-européenne élargie \**leu-k-* et *lūcēre* le verbe d’état correspondant, avec suffixe \**-ē-*. Le sens étymologique de *lucus* est donc « clairière », c’est-à-dire en réalité une partie du bois « éclaircie », libérée de ses arbres et disponible pour les activités humaines sous diverses formes : pâturage, agriculture, culte religieux. Ceci est confirmé par divers mots correspondants dans d’autres langues indo-européennes : v. angl. *léah* « prairie » ; v.h.a. *lōh* « clairière avec des arbustes » ; lit. *laũkas* « champ, espace libre » ; skr. *lokāh* « espace libre ». Et l’on a un excellent parallèle pour la formation et le sens dans l’allemand moderne *Lichtung*, formé sur *Licht*.

Cette acception est aussi corroborée par l’existence de trois verbes composés – à partir d’un verbe simple dénomiatif causatif \**lūcāre* non attesté –, qui

7 C’est l’une des inscriptions de la série contenant le mot *iūvilas* (ici ligne 3), qui semble désigner des objets consacrés. Voir les éditions de Heurgon (1942 : 18-19, n° 13 ; 32 ; commentaire p. 50) et de Franchi de Bellis (1981 : 179-185, n° 24 : rien sur *lūvkei* ni sur *ueruls* ; définition de *iūvilas* p. 35-39). Il s’agit ici d’une stèle en terre-cuite postérieure à 250 av. J.-C., aujourd’hui perdue.

8 Le rattachement de ces formes à la famille de \**loukos* s’expliquerait par la transformation d’un *l* très guttural en *w*, ce qui est admis notamment pour *vapeř* « siège », rapproché de lat. *lapis* : voir par exemple Buck (1974 : 68-69, § 104), qui toutefois ne mentionne pas les formes de **vuku-** parmi les cas probables de passage *l* > *w*. Ernout (1961 : 138, s.u. **vuku**) indique que le mot peut être rapproché soit de *lucus*, soit de *uicus*, mais il utilise toujours *lucus* dans sa traduction des *Tables Eugubines*. L’absence totale de *l* initial en ombrien – contrairement à l’osque –, incite à penser que le phonème hérité de l’italique commun s’est effectivement transformé dans ce dialecte ; c’est ce qu’admettent notamment Pisani (1964 : 170, sans donner d’explication phonétique) ; Ancillotti/Cerri (1996 : 433, s.u. *uocucum*) ; Untermann, *WOU*, p. 439-440, s.u. *lūvkei*. Rocca (1996 : 128-129), constate que ces formes pourraient être rattachées soit à *uicus* – comme le pense Rix (1981) à propos d’une inscription sur un *aes signatum* (= Rocca n° 23, fig. 25) –, soit à *lucus* et se prononce pour cette seconde hypothèse.

9 Lejeune (1993 : 96-97), signale aussi une forme vénète, attestée dans le composé *entollouki(on)*, qui désignerait une zone centrale du *lūcus*, dans une inscription de Padoue : voir Pellegrini/Proscdocimi (1967 : I, 364-365 ; II, 80-81).

sont fournis surtout par les lexicographes et quelques auteurs spécialisés<sup>10</sup>. Tous se réfèrent bien à une opération d'« éclaircissement », mais ils semblent se rapporter essentiellement à l'élagage : c'est le cas, dans les exemples connus, pour *interlucare*<sup>11</sup> et *sublucare*<sup>12</sup>, avec pour ce dernier la précision que l'opération concerne les branches basses ; c'est aussi le cas pour *conlucare* lorsqu'il s'applique à des arbres isolés<sup>13</sup>, mais lorsque le nombre est plus important, ce sont les arbres mêmes qui sont éliminés, et le verbe est alors accompagné – ou remplacé – par d'autres formes verbales plus précises, de *succidere*<sup>14</sup> lorsque les troncs sont coupés au ras du sol, d'*excidere*<sup>15</sup> lorsque les arbres sont arrachés avec leurs racines. Seules les deux dernières techniques aboutissent en fait à la création d'un *lucus* ; elles sont bien distinguées par Columelle (*Rust.* 2, 2, 11)<sup>16</sup> :

*Nemorosi fruticosique tractus duplex cura est, uel extirpandis radicitus arboribus  
et remouendis, uel, si rariae sint, tantum succidendis incendendisque et inarandis.*

et peuvent donc répondre à la dualité des *Lūcaria*, célébrés les 19 et 21 juillet<sup>17</sup>.

103

- 10 L'existence de ces verbes implique que le *lucus* est bien le résultat d'une action volontaire de l'homme. On ne suivra donc pas Scheid (1993 : 19) : « contrairement au *nemus* et à la *silua*, le *lucus* possède un statut sacré [...] le *lucus* seul possède cette qualité par lui-même, sans l'intervention de l'homme ; il a en quelque sorte le statut sacré sans avoir été consacré par un magistrat du peuple romain ». La dernière assertion est clairement démentie, comme on le verra (ci-après p. 109), par la consécration explicite d'un *lucus* dans le bois de Nemi par un magistrat sinon romain, du moins latin, ainsi que par l'existence à Rome de *luci* inclus dans des rituels officiels (ci-après p. 106-107) ; et cela n'exclut pas que des particuliers puissent aussi consacrer un *lucus* à une divinité, comme le prévoit Caton (*Agr.* 139) et comme l'attestent plusieurs inscriptions (*CIL*, 5, 8970<sup>a</sup> [Aquilaia] ; 8, 10627 [Africa] ; 10.292 = 12, 1688 [Padula] ; 10, 4104 [Capua]). En aucun cas le *lucus* n'existe par lui-même (voir dans ce sens Coarelli, 1987 : 16-20 ; 1993 : 46-47).
- 11 Plinie (*N. H.* 17, 19, 94) : « *Illam incitiam pudendam esse conueniet adultas (sc. arbores) interlucare iusto plus et in senectam praecipitare aut [...] totas excidere.* » (cf. Plin., *N. H.* 17, 35, 214 ; 17, 45, 257).
- 12 Festus (*s.u.*, 474, 28 L) : « *Sublucare arbores est ramos earum supputare, et ueluti supputus lucem mittere ; conlucare autem, succisis arboribus locum implere luce.* » (cf. Paul., *s.u.*, 475, 16 L).
- 13 Columelle (*Rust.* 2, 21, 3) : « *Feris autem [...] non permittitur [...] neque terram aperire neque arborem conlucare.* » Paul (*s.u.*, 33, 21 L) : « *Conlucare dicebant, cum profanae siluae rami deciderentur officientes lumini.* »
- 14 Festus (*s.u. sublucare*, 474, 28 [cité n. 12]) ; cf. Caes. (*G.* 5, 9, 5) ; Plin. (*N. H.* 17, 47, 267).
- 15 César (*C.* 2, 15, 1) : « *[...] omnibus arboribus longe lateque in finibus Massiliensium excisis et conuectis [...]* » ; Plin. (*N. H.* 17, 19, 94 [cité n. 10]). Cette dernière action aboutit à l'*extirpatio* ; voir Col. (*Rus.* 11, 2, [51]52) : « *[Calen. Iulius ...] et siluestris ager decresciente luna utilissime extirpatur* » – (cf. Pall., 8 [Mensis Iulius], 1).
- 16 Ce texte permet de comprendre les deux opérations qu'évoque Caton (*Agr.* 139-140) : « *Lucum conlucare Romano more oportet [...]. Si fodere uelis [...].* » Il commence par la situation la plus simple (avec un complément d'objet interne), celle qui consiste à créer un *lucus* sans « creuser » – donc en coupant les arbres au ras du sol –, puis il passe au cas où au contraire il est nécessaire de « creuser » (*fodere*) – afin d'arracher complètement les arbres jusqu'aux racines. On retrouve, dans l'ordre inverse, les deux situations distinguées par Columelle.
- 17 Sur les *Lucaria* : Dumézil (1986<sup>2</sup> : 42-54 ; 1975 : 42-55).

On a une évocation de l'arrachage total, *exstirpatio*, dans un passage des *Géorgiques* de Virgile (G. 2, 207-211) :

*Aut unde iratus siluam deuexit arator  
et nemora euertit multos ignaua per annos,  
antiquosque domos auium cum stirpibus imis  
eruit: illae altum nidis petiere relictis,  
at rudis enituit impulso uomere campus.*

et l'on note qu'en l'occurrence, le *nemus* est transformé en *campus*, non en *lucus*.

Mais lorsque l'on veut seulement ménager un espace sacré, des arbres restent en principe indispensables, précisément pour encadrer la clairière et *lucus* est donc employé couramment pour désigner un « bois sacré », dans lequel un emplacement est réservé au culte<sup>18</sup>. Du coup, certains grammairiens semblent trouver incohérente l'explication habituelle de *lucus* par *lux* et ils en viennent à la renverser, avec une formule conservée par Servius (*Aen.* 1, 441)<sup>19</sup> :

104

*« Lucus » autem dicitur quod non luceat, non quod sint ibi lumina causa religionis,  
ut quidam uolunt.*

Et cette appellation devient un exemple flagrant d'antiphrase, l'idée étant déjà chez Quintilien (*Inst.* 1, 6, 34) :

*Etiamne a contrariis aliqua sinemus trahi, ut « lucus », quia umbra opacus parum  
luceat et « ludus », quia sit longissime a lusu [...]*?

18 Il s'ensuit parfois une certaine confusion sur ce que désigne exactement *lucus* dans certaines situations complexes ; ainsi l'*asylum* créé par Romulus pour accueillir tous ceux qui voudraient devenir citoyens de Rome est présenté comme un *lucus* par Virgile (*Aen.* 8, 342), Tacite (*Hist.* 3, 71, 3), Florus (1, 1, 9) et un scholiaste de Juvénal (8, 273), mais considéré par d'autres auteurs comme situé *inter duos lucos* (Cic., *Diu.* 2, 17, 40 ; Liu., 1, 8, 5 ; Vell., 1, 8, 5 ; cf. Dion. Hal., 2, 15, 4). Il se trouvait en fait dans la dépression, débarrassée de sa végétation naturelle, située entre les deux sommets de la colline, le *Capitolium* et l'*Arx* : cf. à propos de l'emplacement du temple de *Ve(d)iuois*, les indications des *Fasti Praenestini* (7 mars = *Instl.* 13/2, p. 120-121 [*Vediouis inter duo lucos*], commentaire p. 421 Degrassi), ainsi que de Vitruve (*Arch.* 4, 8, 4), Ovide (*F.* 3, 429-430) et Aulu-Gelle (*N. A.* 5, 12, 2 : *aedes Vediouis Romae inter Arcem et Capitolium*). Voir Stara Tedde (1905 : 211-214) ; Platner/Ashby (1929 : 283, s.u. *Inter duos lucos* [2]).

19 Même phrase chez Lactantius Placidus (*in Stat.*, *Ach.* 1, 593). Cazzaniga (1972 : 27) explique cette formule et ses variantes à partir du grec λύκη, qui, selon un scholiaste d'Homère (*in Il.* 7, 433, à propos de ἀμφιλύκη νύξ) désigne l'« ombre » : ἀμφιλύκη παρὰ τὴν λύκην, ὃ ἐστὶ σκιάν, δωρικῶς. En fait, il s'agit plus probablement de la faible lueur de l'aube, comme cela apparaît dans les composés ἀμφιλύκη, λυκηγενής, λυκόφως, ainsi que l'observe justement Macrobe (*Sat.* 1, 17, 37) : « *Prisci Graecorum primam lucem, quae praecedat solis exortus, λύκην appellauerunt ἀπο τοῦ λευκοῦ. Id temporis hodieque λυκόφως cognominant.* » Il est à noter que le latin connaît le composé adjectival *antelūcānus* (Cic., *Fam.* 15, 4, 8 ; *Cat.* 2, 10, 22), qui peut être substantivé en *antelucanum* pour désigner l'« aube » (Sen., *Ep.* 19-20, 122, 1 ; Macr., *Sat.* 1, 17, 41) ; l'italien a conservé avec le même sens l'adjectif *antelucano*.

et le terme, explicitement, chez Donat (*Gram.* 3, 6 / *GL IV*, 402, 4 Keil)<sup>20</sup> :

*Antiphrasis est unius uerbi ironia, ut « bellum », hoc est minime bellum, et « lucus », eo quod non luceat, et « Parcae » eo quod nulli parcant.*

et Isidore de Séville (*Or.* 1, 37, 24)<sup>21</sup> :

*Antiphrasis est sermo a contrario intellegendus, ut « lucus », quia caret lucem per nimiam umbram [...]*

Mais il y a mieux : Servius et son interpolateur vont jusqu'à affirmer que le *lucus* est caractérisé par la conservation des arbres pour un motif religieux ({D.} Seru., *Aen.* 3, 681) :

*[...] et « lucus », qui propter religionem {intactis arboribus et magis crescit et} diu permanet.*

À l'autre bout du champ sémantique, si l'on peut dire, certains emplois de *lucus* semblent se réduire à la désignation d'un sanctuaire, sans que la présence d'arbres paraisse indispensable. En l'occurrence, on pouvait s'appuyer sur l'emploi en grec du mot ἄλσος, qui n'a pas d'étymologie indo-européenne, mais désigne en principe le « bois sacré »<sup>22</sup>, comme *lucus* : on a une illustration de cette équivalence dans l'évocation des courses de chars à Olympie chez Virgile (*G.* 3, 181) : « *et Iouis in luco currus agitare uolantis* ». La périphrase *Iouis lucus* explicite le nom que portait l'enceinte sacrée, Ἄλτις, équivalent de ἄλσος dans le parler local – l'éléen – selon Pausanias (5, 10, 1), d'après Pindare (*Ol.* 10, 45 <55>) :

τὸ δὲ ἄλσος τὸ ἱερὸν τοῦ Διὸς παραποιήσαντες τὸ ὄνομα Ἄλτιν ἐκ παλαιοῦ καλοῦσι·  
καὶ δὴ καὶ Πινδάρῳ ποιήσαντι ἐς ἄνδρα Ολυμπιονίκην ἄσμα Ἀλτις ἐπωνόμασται τὸ  
χωρίον.

<sup>20</sup> Ainsi que chez Charisius (*Ars gramm.* 4, 2 / *GL I*, 276, 15 Keil).

<sup>21</sup> On retrouve les expressions de Quintilien dans un passage antérieur d'Isidore (*Or.* 1, 29, 3) : « *Sunt autem etymologiae nominum aut ex causa datae [...] aut ex origine [...] aut ex contrariis, ut [...] lucus, quia umbra opacus parum luceat.* » Ailleurs, Isidore hésite entre les deux types d'explication (*Or.* 14, 8, 30) : « *Lucus est locus densis arboribus saeptus, solo lucem detrahens. Potest et a concludendo crebris luminibus dici, quia [uel quae ibi] propter religionem gentilium cultumque fiebant* » (cf. *Or.* 17, 6, 7). Comme on l'a vu un peu plus haut, Servius (*Aen.* 1, 441) lui répond en quelque sorte par anticipation : le mot *lucus* ne se justifie pas par la présence de lumières associées au culte.

<sup>22</sup> Comme l'explique Plutarque (*Rom.* 20, 2), à propos des *Luceres*, qui tireraient leur nom du bois d'asyle (voir n. 18) : τὰ δ' ἄλση λούκουσ ὀνομάζουσιν ; cf. Homère (*Od.* 6, 291 [à Schérie]) : ἄλσος Ἀθήνης ; Hérodote (5, 119 [à Labraunda, en Carie]) : Διὸς Στρατίου ἱρόν, μέγα τε καὶ ἅγιον ἄλσος πλατανίστων. Chantraine (*DELG*, s.u. ἄλσος, p. 65) note que « les passages où le mot semble comporter le sens général de "bois" figurent tous dans un contexte religieux » : ainsi dans deux passages d'Homère, où le mot est mis en relation avec des nymphes (*Il.* 20, 8 ; *Od.* 10, 350).

ce qui conduirait à poser ἄλσος < \*αλτ-γος<sup>23</sup>. Comme il s'agit de l'endroit où se disputent les courses de chars, il est probable qu'il n'y avait guère d'arbres sur la piste<sup>24</sup>...

Strabon (9, 2, 33 / 412 C), du reste, explique très bien que « les poètes embellissent les choses, appelant “bois sacrés” tout lieu consacré, même sans arbres »<sup>25</sup> :

οἱ δὲ ποιηταὶ κοσμοῦσιν, ἄλση καλοῦντες τὰ ἱερὰ πάντα κἂν ἢ ψιλᾶ.<sup>26</sup>

À Rome même, plusieurs lieux sacrés sont appelés tantôt *lucus*, tantôt *aedes*, ce qui laisse supposer que ne restait plus guère que le temple, le terme *lucus* pouvant être une simple survivance, éventuellement justifiée par quelques arbres<sup>27</sup>. C'est le cas par exemple, sur le Cispius, pour le *lucus Iunonis Lucinae* que Varron (*L.L.* 5, 49, 3) évoque une fois sous cette appellation<sup>28</sup>, avant de

23 Et non pas l'inverse, comme l'écrit E. de Saint-Denis, dans son édition des *Géorgiques* (1956 : 45, n. 3). Chantraine (*DELG*, s.u. ἄλσος) estime qu'il s'agit d'une « combinaison d'ailleurs bizarre ». Forbes (1958 : 257), pose aussi ἄλσος < \*αλτιος, de ἄλτις, mais le considère comme très incertain.

24 À noter l'existence d'une forme crétoise αῦσος, attestée par Hesychius (s.u., A 8348 : αῦσος-ἄλσος. Κρήτες), qui s'explique, comme les quelques autres citées par le lexicographe, par une forte palatalisation du *l* devant consonne : voir Bile (1988 : 120, note 204b ; 122). Mais Latte (1925 : 152, note 35) considèrerait ces formes comme des créations dialectales artificielles de la langue littéraire.

25 La remarque de Strabon est formulée à propos du sanctuaire de Poséidon à Onchestos, en Béotie (9, 2, 33/412C) : Ὀγχηστός δ' ἐστὶν [...] ἐν ὕψει κείμενος ψιλός, ἔχων Ποσειδῶνος ἱερὸν καὶ αὐτὸ ψιλόν. Elle est directement inspirée de l'usage d'Homère, qui emploie le même mot pour ce sanctuaire, évoqué dans le catalogue des divers contingents de l'armée grecque (*Il.* 2, 506) : Ὀγχηστόν θ' ἱερὸν Ποσιδῆϊον ἀγλαὸν ἄλσος (Mazon [éd. CUF, 1937, 1, p. 49], traduit « magnifique pourpris voué à Poséidon », avec un terme très archaïque [voir *Le Grand Robert de la Langue Française*, 7, 1985, p. 663, s.u. pourpris : 1. Enclos, enceinte ; 2. Demeure, habitation]). Le substantif semble du reste particulièrement attaché à ce sanctuaire, puisqu'on le retrouve encore avec lui dans l'*Hymne à Apollon* (Hom., *H. Apol.* 230), dans l'*Hymne à Hermès* (Hom., *H. Merc.* 186-187), et plus tard chez Apollonios de Rhodes, dans une énumération des sanctuaires de Poséidon (*Arg.* 3, 1242) : [...] καὶ ἄλσος Ἰγαντίου Ὀγχηστοῖο. Les scholiastes de Pindare, à propos de la création par Apollon de l'ἄλσος de Zeus à Olympie (cité ci-après p. 112) rappellent aussi bien son sens propre (*in Ol.* 10, 53 d) : Ἄλσος ὁ σύμφυτος καὶ ἀνιερωμένος τῷ θεῷ τόπος – que son extension à des lieux sacrés non boisés (*in Ol.* 10, 53 c) : Ἄλσος δὲ τὸ ἀνιερωμένον τῷ θεῷ γῆς μέρος, εἰ καὶ ψιλὸν εἴη φυτῶν (cf. Schol. *in Ol.* 3, 31 a b).

26 C'est aussi le cas pour l'ἄλσος d'Achille à l'embouchure du Borysthène (aujourd'hui le Dniepr), comme le souligne encore Strabon (7, 3, 19 / 307 C) : Μετὰ δὲ τὴν πρό του Βορυσθένου νῆσον ἐξῆς πρὸς ἀνίσχοντα ἦλιον ὁ πλοῦς ἐπὶ ἄκραν τὴν τοῦ Ἀχιλλεῖου δρόμου, ψιλὸν μὲν χωρίον καλούμενον {δ'} ἄλσος, ἱερὸν Ἀχιλλέως. Ailleurs, le mot désigne simplement un sanctuaire, sans référence particulière aux arbres ; ainsi chez Sophocle (*Ant.* 844-845), Pindare (*Ol.* 3, 16-17 <30-32>), et même chez Eschyle (*Pers.* 111) : πόντιον ἄλσος « le pré sacré de la mer » (!).

27 Cf. Coarelli (1993 : 47) : « Non può sfuggire che nella documentazione epigrafica (e del resto anche in parte di quella letteraria), *lucus* finisce per assumere, già in età molto antica, semplicemente il significato di “santuario” ».

28 Voir Stephani (1845), Stara Tedde (1905 : 204-207, s.u. *Lucus Iunonis Lucinae*), Platner/Ashby (1924 : 288-289, s.u. *Iuno Lucina, aedes*). Dans le texte de Varron, ce *lucus* est associé à celui de Mefitis, mais Festus (474, 36 [476, 13] L, s.u. *Septimontio*) parle pour le même endroit d'une *aedes Mefitis*, à propos des rites du *Septimontium* : voir Stara Tedde (1905 : 203-204, s.u. *Lucus Mephitis*), Platner/Ashby (1924 : 338, s.u. *Mefitis, aedes, lucus*).



parler au paragraphe suivant, selon le cérémonial des Argées (*L.L.* 5, 50), de l'*aedes Iunonis Lucinae*<sup>29</sup>. C'est donc bien le sens d'« espace consacré à une divinité » qui est devenu fondamental, comme le montre l'équivalence avec le grec τέμενος, particulièrement bien illustrée par la désignation du domaine dédié par la cité de Tibur à son héros fondateur et éponyme, *Tiburnus*<sup>30</sup>, qui est appelé *Tiburni lucus* par Horace (*Od.* 1, 7, 13) dans sa description du paysage de la ville et Τιβουρῖν[ι]ον τέμενος dans la notice d'Étienne de Byzance (*s.u.* Τιβυρις, 622, 20 [623, 3] Meineke)<sup>31</sup>.

\* \* \*

En ce qui concerne *nemus*, qui selon le Deutero-Servius aurait désigné une forêt organisée par l'homme – *composita* –, nous avons probablement un écho de cette définition dans la première phrase d'un lemme de Festus (*s.u.* <*nemora*>, 158, 2 L), très mutilé, que Paul Diacre (*s.u.* *nemora*, 159, 2 L) permet de restituer : <*Nemora significant silu*>*as amoenas*<sup>32</sup>, tandis que la suite – propre à Festus et que nous citons avec les compléments proposés par les éditeurs – illustre, grâce à un vers d'Homère (*Il.* 11, 480), la ressemblance avec le grec νέμος :

*ua*<let enim id quod Graece νέμος, cuius uoc>*abuli auctor Ho*<*merus, cum dicit in Iliade : ἐν νέμει σκίε <ρῶ ἐπι τε λῖν ἐμβαλε δαί>μων, dubium non <est quin eum*

- 29 L'auteur observe du reste que les dimensions des *luc[i]* de Mefitis et de Junon Lucine sont exigües, à cause des empiètements dus à l'avidité des particuliers (*L.L.* 5, 49, 3-4) : « [...] *quorum angusti fines, non miror ; iam diu late auaritia numen est.* » La restauration, en 41 av. J.-C., d'un mur pour Junon Lucine, destiné probablement à protéger son *lucus*, est rappelé par une inscription (*CIL*, 6, 358) trouvée à l'emplacement probable du sanctuaire, sur l'actuelle via ... S. Lucia (!), près de l'église éponyme. – Au temps de Pline (*N. H.* 16, 85, 235), il restait – seulement ? – un micoucoulier, qui passait pour être plus ancien que le temple lui-même, construit en 379 a.V.c. = 375 av. J.-C. : « *Romae uero (sc. durat) lotos in Lucinae area, anno qui fuit sine magistratibus, CCCLXXIX Urbis aede condita. Incertum ipsa quanto uetustior ; esse quidem uetustiozem non est dubium, cum ab eo luco Lucina nominetur. Haec nunc D circiter annum habet.* » On voit que pour l'antiquaire le vieil arbre suffit à constituer le *lucus* qui aurait fourni le nom de Lucina. – Une inscription de l'époque de Septime Sévère, sur un autel de la villa Pinciana (*CIL*, 6, 461 = *ILS*, 3361 D), parle d'un *ortulus super nymphis, qui locus appellatur Memphi (sic)* – à corriger en *Mefitis* : voir Armini (1924 : 82-85).
- 30 Comme l'explique le scholiaste Porphyrius (*in Hor., Od.* 1, 7, 13), qui évoque aussi ses deux frères, Catillus et Coras. Son nom est attesté le plus souvent sous la forme *Tiburnus* (Plin., *N. H.* 16, 87, 237 ; Seru., *Aen.* 7, 670), mais on trouve aussi *Tiburtus* (Verg., *Aen.* 7, 671) et *Tibur, -tis* (Seru., *Aen.* 7, 670).
- 31 L'expression d'Étienne de Byzance est présentée comme une citation, mais sans indication de source. Meineke considère que le second *i* de l'adjectif doit être supprimé, car il s'agit selon lui de l'ethnique, qui est donné un peu plus haut (623, 2) sous la forme Τιβουρῖνον, d'après Nicanor (d'Alexandrie = Nicanor Hermeiou, *FGH* 628 F 3 Jacoby) ; mais ce peut être aussi un dérivé de *Tibur*, une des formes du nom de l'oeciste.
- 32 Il est vraisemblable que cette définition comporte aussi un jeu sur les sonorités de *nemora* et *amoenas* : sur six lettres chacun, les mots *nemora* et *amoena* en ont 5 communes. Un rapprochement entre les deux mots – moins étroit – se retrouve chez Virgile (*Aen.* 6, 638-639) : « *deuener* (sc. *Aeneas et Sibylla*) *locos laetos et amoena uirecta / fortunatorum nemorum sedesque beatas* ».

*designet locum qui campos et pascua <habeat ; νέμος enim a Graecis διὰ τὸ νομάς εἶναι ἐν αὐτῷ appellatur>.*

reconnue aussi par Varron (*L.L.* 5, 36, 2-3) :

[...] *quos agros non colebant propter silvas aut id genus, ubi pecus possit pasci, et possidebant, ab usu <al>uo saltus nominarunt. 3. Haec etiam Graeci νέμη, nostri nemora.*

La fin du lemme de Festus et le début du passage de Varron semblent s'éloigner du sens proprement « silvestre », puisque tous deux définissent *nemus* comme un lieu qui comporte des pâturages et éventuellement des champs à cultiver, grâce à un rapprochement avec le mot grec νομή, par le biais de sa ressemblance avec νέμος, qui se retrouve chez Hesychius (*s.u.* νέμος, N 289 Latte) :

108

Νέμος σύνδενδρος τόπος καὶ νομήν ἔχων καὶ τὸ γυναικεῖον αἰδοῖον καὶ νάπος καὶ τὸ τοῦ ὀφθαλμοῦ κοῖλον.

Mais les traductions de νέμος par « pâturage » sont erronées ; c'est le cas par exemple pour un passage de Sophocle (*Aiāx* 412-413), où le héros invoque divers éléments du paysage :

<I>ὠ πόροι ἀλίρροθοι  
πάραλά τ' ἄντρα καὶ νέμος ἐπάκτιον.

et où P. Mazon traduit par « pacage », alors que le scholiaste (*in Soph., Ai.* 413) explique très bien qu'il s'agit d'un ἄλσος :

νέμος ἐπάκτιον] τὸ ἄλσος τοῦ ὄρους τῆς Ἰδης τὸ παράλιον.

Il faut toutefois noter que le *nemus*, comme le *lucus*, peut bien, une fois défriché, servir de pâturage ; c'est ce qu'explique Varron, sans recours à l'argument étymologique, au début du passage que nous avons cité plus haut (*L.L.* 5, 36, 2), avec *saltus*. Et l'on retrouve chez Virgile (*Buc.* 6, 56) l'alliance de *saltus* et de *nemus* dans cette injonction aux nymphes du Dicté crétois d'éloigner des pâturages le taureau de Pasiphaë : « *Dictaeae Nymphae, nemorum iam claudite saltus* ».

Le rapprochement avec le gaulois *νεμετον*<sup>33</sup>, le vieil irlandais *nemed* « lieu sacré », et l'hapax francique *nimid* indique que *nemus* pouvait avoir aussi une

33 Sur *νεμητον* / *νεμετον* et les termes qui en dérivent : Dottin (1920 : 56. 85. 99. 101. 110) ; Lambert (1994 : 50 *et passim*) ; Delamarre (2001 : *s.u.* *nemeton*, 232-233) ; *νεμητον* est le dernier mot d'une inscription de Vaison-la-Romaine (Dottin, 1920 : 149-150, n° 7 = *CIL*, 12, p. 162 = *RIG*, G-153, p. 205-209 = Lambert, 1994 : G-153, p. 84-85) rappelant la consécration d'un « lieu sacré » à [Minerva] Belisami (voir *CIL*, 13, 8) par un citoyen de Nîmes. – En dérivent le nom d'une peuplade germanique (Dottin, 1920 : 128) : *Nemetae* ou *Nemetes* (Caes., *G.* 1, 51, 2 ; Tac., *Germ.* 28, 4), des toponymes en *-acus* (Dottin, 1920 : 107) : *Nemetacum* (Peuting., *Itin.* p. 378) = (Νε)μετακόν (Ptol., *Geogr.* 2, 9, 4 [Arras]) ou *Nemetoce(n)na* (Hirt., *G.* 8, 46, 6), une épithète de déesses-mères

valeur religieuse<sup>34</sup>. Et cette valeur, nous la retrouvons dans le cas qui est sans doute le plus emblématique, le bois que nous appelons « de Némi », mais dont le nom latin est simplement *Nemus*, le « Bois » par excellence<sup>35</sup> – comme le nomme Cicéron (*Att.* 15, 4 = *Ep.* 751 Beaujeu, § 5), à propos d'un lieu de rendez-vous :

*Ecce autem de trausero L. Caesar ut ueniam ad se rogat in Nemus aut scribam quo se uenire uelim.*

siège de la *Diana Nemorensis* et de son prêtre le *rex Nemorensis*<sup>36</sup> près d'Aricie.

Mais même dans ce cas, le *nemus* n'est en somme sacré que par « contagion » si l'on peut dire<sup>37</sup>, comme l'indique bien le document transcrit par Caton (*Or.* 2, fr. 58 *HRR*<sup>2</sup> Peter / 2, fr. 28 Chassignet = *ap.* Prisc., *Inst. gramm.*, 4, 4, 21 / *GL* II, p. 129, 11 Keil), qui rappelle la dédicace par Egerius Baebius, dictateur de la ligue latine, d'un *lucus* de Diane à l'intérieur du *nemus* d'Aricie<sup>38</sup> :

*Cato Censorius [...] in II <Originum> : Lucum Dianium in nemore Aricino Egerius Baebius Tusculanus dedicauit dictator Latinus.*

Les données apparemment contradictoires que l'on peut recueillir sur *nemus*, *νέμος*, *nemed*, rendent complexe l'établissement d'une étymologie. Dans l'ensemble, les dictionnaires suivent plus ou moins Benveniste<sup>39</sup>, qui distingue trois familles de mots indépendantes :

- le groupe du latin-grec *\*nemes* (> *nemus*, *νέμος*) et du celte *\*neme-to* (*νεμητον*, *nemed*, *nimid*), pour lequel il ne propose pas de racine ;

(p. 95) : *Matres Nemetiales*. Le mot apparaît aussi comme premier ou second élément de composé dans des toponymes : *Nemetodurum* « fort du lieu sacré » (Dottin, 1920 : 87), *Medionemetum* « sanctuaire du milieu », *Δρυήμετρον* (–*ναίμ-* codd.) attesté par Strabon (12, 5, 1 / 567 C) comme lieu de réunion des chefs des trois peuples de Galatie, rappelant les « conseils sylvestres » des chefs gaulois (Caes., *G.* 7, 1, 4 [*concilii siluestribus*]) et germanis (Tac., *Germ.* 39, 2, 3 ; *Hist.* 4, 14, 2). – Est-ce que les noms anciens de Nîmes, *Némausus*, et de Nemours, *Nemausus*, distincts seulement par leur accentuation, ne pourraient pas se rattacher aussi à ce mot ?

34 D'où une étymologie proposée par Isidore (*Or.* 17, 6, 6) : « *Nemus a numinibus nuncupatum, quia pagani ibi idola constituebant : sunt enim nemora arbores maiores, umbrosae frondibus* ».

35 On a sans doute une situation similaire en Grèce avec le sanctuaire de Némée, situé en dehors de toute agglomération et comportant un sanctuaire de Zeus (*Etym. Magn.*, s.u. Νεμέα, 600, 23).

36 Sur le complexe religieux du bois de Némi, la première référence reste le monumental ouvrage de J.G. Frazer, *The Golden Bough* (1890<sup>1</sup>, 1900<sup>2</sup>, 1911-1915<sup>3</sup>), dont il a été le point de départ. Particulièrement suggestive est l'évocation du comportement du *rex Nemorensis* par laquelle s'ouvre l'exposé (1911<sup>3</sup> : 8-10). – De la production postérieure, immense, on citera seulement ici le catalogue tout récent d'une exposition au Museo delle Navi Romane de Némi (5.7 - 5.11 2013) : *Caligola. La trasgressione al potere* (Coarelli/Ghini, 2013), qui comporte 25 pages de bibliographie dépassant largement les limites du titre.

37 Ainsi chez [Ps. ?]Sénèque (*Herc. Oet.* 958), le *nemus* des Champs Élysées est sacré, parce qu'il est dans un espace sacré.

38 D'autres exemples de *lucus* à l'intérieur d'un *nemus* sont mentionnés ci-après n. 100.

39 Benveniste (1931 : 79-85). Cf. Malaspina (1995).

et deux groupes se rattachant à deux racines homophones, mais de sens différents :

- \**nem-* « répartir, donner ou recevoir en partage », donnant des mots qui désignent le « domaine », le « pâturage », notamment en grec : *νέμειν* « partager, faire paître », *νομή* « partage, pacage », *νομός* « province, pacage » ; c'est aussi à cette racine que se rattache *νόμος* « loi » ;
- \**nem-* « ployer, incliner », qui n'est représenté qu'en indo-iranien.

Benveniste justifie cette tripartition par la nécessité de « donner pour tâche à l'étymologie non la réduction de mots hétéroclites à des racines au sens fuyant, mais la restitution de termes précis ». On peut toutefois se demander si la multiplication de racines homophones est bien un progrès dans la précision de l'analyse<sup>40</sup>.

110 Pour notre part, nous pensons que l'on pourrait rattacher *nemus* et les mots parallèles à la racine \**nem-* « partager », sans qu'il soit nécessaire de les confondre avec *νομή*, *νομός*. L'intervention humaine dans le *nemus* semble comporter nécessairement un travail de délimitation ; c'est ce qui ressort par exemple d'un passage d'Ovide où un *nemus* est enclos dans une *silva* plus vaste (*Met.* 1, 568-569)<sup>41</sup> :

*Est nemus Haemoniae, praerupta quod undique claudit  
silva ; uocant Tempe.*

On songe alors à *τέμενος*<sup>42</sup>, formé sur une racine \**tem-* qui, à partir du sens de « couper » (gr. *τέμνω*) en vient à signifier « terrain découpé »<sup>43</sup>, appartenant généralement à une divinité dans la langue classique<sup>44</sup>, mais ayant désigné d'abord le domaine (*te-me-no*) d'un prince (*wanax, lawagetas*), comme dans cette inscription mycénienne (PY 152 = Er 01 [3 12] / lin. 1. 3)<sup>45</sup> :

40 En revanche Laroche (1949 : 257) tente de tout rapporter à une seule racine : « les apparences morphologiques et la convergence sémantique exigent qu'on reconnaisse l'unité d'un concept primitif porté par la racine grecque *nem-* », qui signifierait « tendre la main pour donner, faire le geste de distribuer à la ronde » – mais sa thèse est généralement ignorée. Voir la critique imputoyable de J. et L. Robert (1951 : 138-146, n° 55) sur la méthode de collecte et d'analyse du matériel, sans appréciation sur la thèse linguistique elle-même.

41 D'autres exemples de *nemus* à l'intérieur d'une *silva* sont mentionnés ci-après n. 100.

42 Casevitz (1984 : 85-87).

43 Comme l'explique très bien Hesychius, en utilisant d'autres verbes du même champ sémantique (*s.u.* *τέμενος*, T 456 Hansen/Cunningham) : *τέμενος* ἴπας ὁ μεμερισμένος τόπος τινὶ εἰς τιμήν ἢ ἱερὸν καὶ βωμὸς ἢ ἀπονεμηθὲν θεῷ ἢ βασιλεῖ ; (*s.u.* *τεμένη*, T 455) *τεμένη* ἴ νοαὶ ἄλση ἢ τὰ ἀφωρισμένα κατὰ τιμὴν χωρία.

44 À la même famille appartient le latin *templum*, qui repose sur \**tem-lo*, avec un *p* d'épenthèse ; le mot désigne d'abord l'espace délimité par l'augure dans le ciel pour l'observation des présages, puis, sur terre, un endroit consacré à un ou des dieux (*cf.* Varr., *L.L.* 7, 6) ; voir par exemple Cipriano (1983).

45 Ventris/Chadwick (1973<sup>2</sup> : 152-153) : PY 152 = Er 312.

wa-na-ka-te-ro <sup>46</sup>	te-me-no <sup>47</sup>	
to-so-jo pe-ma		WHEAT 30
ra-wa-ke-si-jo <sup>48</sup>	te-me-no <sup>49</sup>	WHEAT 10

et encore dans les épopées homériques, où l'on rencontre un τέμενος βασιλῆιον dans la description du bouclier d'Achille (*Il.* 18, 550) et d'autres emplois similaires, qui concernent des apanages concédés à des héros<sup>50</sup>, aussi bien dans l'*Iliade*<sup>51</sup> (20, 391 : τέμενος πατρῶιον [Iphition] ; 20, 184 [Enée] ; 6, 194 [Bellérophon] ; 9, 578-580 [Méléagre] ; 12, 313 [Sarpédon et Glaucos]), que dans l'*Odyssée*<sup>52</sup> (6, 293 : πατρὸς ἐμοῦ τέμενος [Alcinoos]<sup>53</sup> ; 17, 299 [Ulysse] ; 11, 185 : pluriel τεμένεα [Télémaque])<sup>54</sup>. L'idée de consécration est donc seconde<sup>55</sup>, comme elle l'est, quand elle existe, dans *nemus*.

Le grec n'ayant pas entraîné dans cette direction la signification de νέμος – contrairement au latin *nemus* –, c'est pour ἄλλος que l'on a des définitions qui vont dans ce sens – malgré l'absence de l'argument étymologique –, par exemple dans l'expression très claire du scholiaste de Pindare (*in Ol.* 10, 53) :

Ἄλλος δὲ τὸ ἀνιερωμένον τῷ θεῷ γῆς μέρος, εἰ καὶ ψιλὸν εἶη φυτῶν.

- 46 Adjectif au nominatif neutre singulier, à lire \*wanakteron, formé sur wanaka = Φάναξ > ἄναξ, et signifiant donc « appartenant à l'ἄναξ » (« souverain »). Voir, pour les deux mots, Ventris/Chadwick (1973<sup>2</sup> : 589).
- 47 Substantif au nominatif neutre singulier, à lire \*temenos = τέμενος. Voir Ventris/Chadwick (1973<sup>2</sup> : 584).
- 48 Adjectif au nominatif neutre singulier, à lire \*lawagesion, formé sur lawagetas = \*λαφαγέτας > λαγέτας (Pind., *Ol.* 1, 89 ; *Pyth.* 3, 85 ... [dorien]) et signifiant donc « appartenant au λαγέτας » (« chef du peuple »). Attesté également en PY 147 = Eq 03 [59], *lin.* 4 ; PY 195 = Na 67 [245], *lin.* 2 ; KN E 1569. Voir Ventris/Chadwick (1973<sup>2</sup> : 579).
- 49 Pour la position respective des deux personnages dans la société minoenne, voir notamment : Lejeune (1965 : 4-6) ; Adrados (1968 : pense qu'ici le wanax est Poseidon) ; Van Effenterre (1968) ; Lejeune (1969) ; Maddoli (1970 : 42-44).
- 50 Beaucoup de ces passages présentent des tours étymologiques, avec τέμνω : τέμενος τάμον (*Il.* 6, 194 ; *Il.* 20, 184), τέμενος ταμέσθαι (*Il.* 9, 578-580), ou par voisinage sémantique, avec νέμω : τέμενος νεμόμεσθα (*Il.* 12, 313), τεμένεα νέμεται (*Od.* 11, 185).
- 51 Les autres références concernent des domaines consacrés à Démèter (*Il.* 2, 696), à Zeus (*Il.* 8, 48), au fleuve Sperchios (*Il.* 23, 148).
- 52 Une quatrième référence (*Od.* 8, 363) concerne un domaine consacré à Aphrodite à Paphos (Chypre). – Dans les *Hymnes homériques*, τέμενος est toujours associé à une divinité : *Hymne à Apollon* (88 [à Délos]), *H. à Pan* (31 [pour son père Hermès, sur le Cyllène]), *H. à Aphrodite* (59 [pour la déesse, à Paphos ; imite *Od.* 8, 363] ; 267 [pluriel τεμένη, pour les Immortels, en général]).
- 53 Il s'agit du τέμενος d'Alcinoos, le père de Nausicaa, qui se trouve à l'intérieur de l'ἄλλος d'Athéna (cité deux vers plus haut [*Od.* 6, 291 ; voir n. 23]). À l'époque historique on retrouve à Corcyre – identifiée avec Schérie, l'île des Phéaciens (voir Thuc., 1, 25, 4) – la mention d'un *temenos* commun à Zeus et à Alcinoos (Thuc., 3, 70, 4 : τοῦ τε Διὸς τοῦ τεμένους καὶ τοῦ Ἀλκίνου) – ce dernier devant être alors divinisé ou à tout le moins « héroïsé ».
- 54 C'est encore le cas une seule fois chez Hérodote (4, 161), où le mot désigne les domaines réservés au roi Battos de Cyrène, lors de la réorganisation de l'État par Démonax de Mantinée. Mais en plus de 30 autres passages du même auteur le mot désigne une « enceinte sacrée », attribuée à une divinité (2, 64. 112. 115...).
- 55 Ventris/Chadwick (1973 : 152) : « *The meaning "precinct of a god" is secondary.* »

mais aussi dans le texte du poète lui-même, qui évoque l'installation du sanctuaire de Zeus à Olympie par Apollon (*Ol.* 10, 43-46 [51-56]) :

Ο δ' ἄρ' ἐν Πίσῃ ἔλσαις ὄλον τε στρατὸν  
λάαν τε πᾶσαν Διὸς ἄλκιμος  
υἱὸς σταθμᾶτο ζᾶθειον ἄλ-  
σος πατρι μεγίστω· περι δὲ πά-  
ξαις Ἄλτιν μὲν ὄγ' ἐν καθαροῦ  
διέκρινε...

avec notamment le rapprochement entre ἄλσος et Ἄλτις et les formes verbales σταθμᾶτο, διέκρινε, qui expriment bien les actions de « tracer », « délimiter ».

\*\*\*

112

Nous en arrivons à *silua*, qui est le terme le plus général – forêt pouvant abriter une divinité, sans intervention humaine<sup>56</sup> – mais pour lequel les dictionnaires étymologiques ne sont guère bavards. A. Ernout et A. Meillet (*DELL*<sup>4</sup>, 1959, s.u., 626) écrivent que « tous les rapprochements qui ont été proposés sont forcés » et ils en tirent prétexte pour n'en citer aucun. A. Walde et J.B. Hofmann (*LEW*<sup>3</sup>, 1954, s.u., 2, 537-538) en citent, eux, beaucoup, mais ils les récuse tous plus ou moins fermement.

Pourtant les Romains eux-mêmes avaient cherché à découvrir l'origine du mot. L'orthographe *sylua*, assez fréquente chez les poètes<sup>57</sup>, dénote un rapprochement avec le grec ὕλη. Et celui-ci est confirmé par un lemme de Festus expliquant le mot archaïque *suppum* (s.u., 370, 20 L)<sup>58</sup>, dans lequel le s initial est censé correspondre à l'aspiration initiale du préfixe grec ὑπο-, comme dans le cas de *sex* en face de ἕξ, de *septem* en face de ἑπτα et donc de *silua* en face de ὕλη :

*Suppum antiqui dicebant, quem nunc supinum dicimus, uidelicet pro aspiratione ponentes <s> litteram, ut cum idem ὕλας dicunt et nos siluas; item ἕξ sex et ἑπτα septem.*

56 Ainsi chez Ovide (*F.* 4, 649-650), l'évocation de la forêt où Numa va consulter par incubation Faunus, assimilé à Pan : « *silua uetus nullaque diu uiolata securi / stabat, Maenalia sacra relicta deo.* »

57 Le purisme des lexicographes et des éditeurs modernes, qui considèrent comme fautives des formes qu'ils s'autorisent donc à corriger, généralement sans le signaler, rend impossible la prise en compte statistique de ces variantes.

58 Paul (s.u. 371, 6 L) reproduit seulement la première phrase du lemme. Le mot *suppus, a, um* est considéré comme une forme archaïque de l'adjectif *supinus, a, um*, qui se rattache à la famille de lat. *sub* et gr. ὑπο (cf. note 62). Isidore (*Or.* 18, 65) l'atteste comme substantif désignant le 3 au jeu de dés.

Une autre direction, plus audacieuse, est suivie par Isidore (*Or.* 17, 6, 5), qui suppose un ancien \**xylua* comme calque du grec ξύλον<sup>59</sup> et ajoute péremptoirement que beaucoup de mots latins ont une étymologie grecque :

*Silua uero spissum nemus et breue. Silua dicta quasi xylua, quod ibi ligna caedantur; nam Graeci ξύλον lignum dicunt. Multa enim Latina nomina Graecam plerumque etymologiam recipiunt.*

Si cette dernière tentative n'est pas convaincante, nous pensons que l'on peut revenir au rapprochement avec ὕλη, mais d'un autre point de vue<sup>60</sup>. Notons d'abord que dans la mesure où les deux mots *silua* et ὕλη n'ont pas d'étymologie indo-européenne, ils doivent être l'un et l'autre des emprunts parallèles à des parlars locaux : emprunts pour lesquels on ne saurait exiger une application stricte des règles phonétiques de l'indo-européen<sup>61</sup>, à condition néanmoins de rester dans le vraisemblable.

Pour la correspondance entre le *s* initial latin et l'aspiration grecque, on suivra Festus, dont les deux derniers exemples sont parfaitement exacts<sup>62</sup>. En ce qui concerne le vocalisme de la voyelle initiale, on notera que l'ionien et l'attique ont modifié le son [u] hérité de l'indo-européen en [ü]. Meillet et Vendryes écrivent<sup>63</sup> : « Le passage <de> *u* à *ü*, qui consiste dans une substitution de la position prépalatale à la position postpalatale de la langue avec maintien de l'arrondissement et de l'avancée des lèvres, est une particularité de l'ionien d'Asie

- 59 Cette hypothèse a été réexaminée, sans grande conviction, par Kretschmer (1892 : 417) ; Hofmann (*LEW*<sup>3</sup>, 1954, s.u. 2, 537) mentionne \*(*k*)selua > silua, en face de ξύλον < \*ksulom, remontant à une racine \*(*k*)sevel « poutre, pilier » – proposé par Persson (1992 : 1, 379-383) –, mais sans appuyer.
- 60 Zachariae (1897 : 454) observe : « *Am schwierigsten gestaltet sich die zurückführung von ὕλη und silua auf eine gemeinsame grundform* » et il mentionne, dubitativement, quelques propositions de ses prédécesseurs. Un rapprochement entre ὕλη et *silua*, par l'intermédiaire de ἔλος (« marécage » !), a été proposé par Bally (1903 : 317-322 [ὕλη = *silua*]), qui pose un thème primitif commun \*s/lswā, évoluant en \*z/lswā (> ὕλη) en grec et \*s/lswā en latin. Walde et Hofmann (*LEW*<sup>3</sup>, s.u., p. 538) jugent cette reconstruction « *unannehmbar* ».
- 61 Terracini (1929 : 213-214) semble être le seul à avoir admis et décrit clairement la situation correspondant à un double emprunt, à propos de la paire *sorex* / ὕραξ : « *Poiché per questa voce concorrono i consueti indizi di origine mediterranea, nella differenza della tonica non occorerà più vedere, soluzione che di già per sè era lontana dalla certezza, l'effetto di un'alternanza vocalica: essa invece si può porre con quelle irriducibili differenze fonetiche fra i riflessi latini e quelli greci che sono appunto una, per ora necessariamente oscura, caratteristica delle voci mediterranee.* » Et l'auteur de citer d'autres couples : ἐλαία / *oliva*, ὕλη [sic esprit] / *sil(v)a*, μύρμηξ (βόρμαξ) / *formica*.
- 62 La possibilité de l'existence originelle d'un *s* à l'initiale de la préposition grecque ὑπό, équivalente de lat. *sub*, auquel se rattache *supinus*, suscite un grand scepticisme chez les étymologistes modernes, en raison de son absence dans toutes les autres langues indo-européennes. On préfère envisager la présence d'une particule devant le radical \*-up- en latin, peut-être *s-* selon la proposition de Meillet (1929 : 80-81), qui y verrait une marque d'adverbe, également présente dans lat. *sine* en face de gr. ἄνευ ; l'hypothèse est reprise avec prudence dans le *DELL* (s.u. *sub*), mais Meillet/Vendryes (1979 : 525, § 787) proposent \*(*e*)ks-upo. Chantraine (*DELG*, s.u. ὑπό) considère comme « obscur » le *s* initial latin.
- 63 Meillet/Vendryes (1979 : 100, § 149).

et de l'attique ». Mais lorsque l'attique s'est répandu comme langue de culture dans tout le monde grec, la prononciation de [ü] a fait problème pour beaucoup de locuteurs, qui l'ont remplacé par [i] ; et c'est du reste cette prononciation qui s'est généralisée en grec moderne.

Constatons ensuite qu'il existe en Italie du Sud, plus précisément dans le Bruttium, aujourd'hui la Calabre, un massif montagneux qui porte depuis l'antiquité le nom de *Sila*. Lorsqu'il est évoqué par les auteurs latins, son nom est généralement accompagné de la mention d'une forêt<sup>64</sup> ; c'est le cas chez Servius (*Aen.* 12, 715) et dans la citation qu'il fait de Salluste (*Hist.* 4, fr. 28 Fr. Kritz) :

*AC VELVT INGENTI SILA SVMMOQVE TABVRNO : Sila mons silua est Lucaniae, Taburnus mons Campaniae ; Sallustius de fugitiuis : « in silua Sila fuerunt ». Vnde pessime quidam « silua » legunt, quia proprium appellatiuo non potest exaequari. Vnde proprium {proprio} iunxit.*

114

Et il en est de même même lorsque Virgile (*G.* 3, 219) y fait paître une génisse : *pascitur in magna Sila formosa iuuena* – tandis que les forêts alentour résonnent du fracas de la lutte des taureaux qui la convoitent (3, 223)<sup>65</sup> : « [...] *reboant siluae et longus Olympos*<sup>66</sup> ». De même aussi, probablement, chez Cicéron (*Brut.* 22, 85), dont le texte, incompréhensible dans les manuscrits, a été corrigé dans ce sens dès l'édition de Turnèbe (XVI<sup>e</sup> siècle) : « [...] *Nam cum in silua Sila facta caedes esset notique homines interfecti [...]* »<sup>67</sup>. Dès lors, on peut admettre que le mot qui a fourni *silua* au latin a perdu en Italie du sud l'équivalent du digamma F<sup>68</sup>, qui en grec même est tombé après Homère ; l'on ne s'étonnera donc pas de ne pas le retrouver dans ὕλη et l'on expliquera par sa chute l'allongement – compensatoire – du *ū* initial de ὕλη comme du *ī* de *Sila*. *Silua* et ὕλη apparaissent ainsi comme des mots apparentés, empruntés indépendamment à un ou des parlars locaux voisins.

Peut-on aller plus loin ? Il existe en ionien d'Asie, chez Hérodote notamment, un mot ἰδη, qui désigne essentiellement la « forêt » et plus précisément la

64 Outre les textes cités ci-dessous, on peut encore mentionner Pline (*N. H.* 3, 10, 74) : « *Inde Apennini silua Sila* » (cf. Dion. Hal., 20, 15, 1 [cité n. 93] ; Strab. 6, 1, 9 / 261 C).

65 La mention des *siluae*, quelques vers plus loin (223), rend improbable que le poète ait écrit ici *silua* et non *Sila*, malgré la préférence de Servius (*ad loc.*) qui lit : *IN MAGNA SILVA* – avant de poursuivre : « *Alii "Sila" legunt, ut sit mons Lucaniae, quod modo nulla necessitas cogit, ut in Aeneide\* : "ac uelut ingenti Sila summoue Taburno", ubi utrumque speciale est* ». (\**Aen.* 12, 715)

66 Les commentateurs voient dans cette mention de l'Olympe un calque de l'expression homérique (*Il.* 2, 402) μακρὸς Ὀλυμπος, considéré comme un « *selbstronisches Zitat* » par Erren (1985-2003 : 2, 662).

67 *in silua Sila* Turnèbe : *in siuasita F istiuas ita GBH stiuas ita O*.

68 La scansion trisyllabe *sīlūa*, attestée chez Horace (*Od.* 1, 23, 4 ; *Epod.* 13, 2), vu sa rareté et sa date, n'a guère de chance d'être ancienne, comme l'affirme Solmsen (1909 : 109), et doit plutôt être considérée, avec Ernout/Meillet (*DELL, s.u. silua*) comme « une prosodie artificielle ». Le son noté *u* est bien une consonne.



« montagne couverte de forêt »<sup>69</sup>, selon Hesychius (*s.u.* ἴδη, I, 184 Latte [1968])<sup>70</sup> – qui se réfère au massif de ce nom situé en Troade et atteste un usage particulier en ionien :

Ἰδη ἑτάση ἢ ὄρος Τροίας ἢ ὕλη. Δηλοῖ δὲ καὶ τὸν ὑψηλὸν τόπον. Ἴωνες δὲ δρυμῶν ὄρος.

et d'autres lexicographes<sup>71</sup>. Le même oronyme, avec une coloration dorienne pour la finale, est porté en Crète par le mont Ἰδα<sup>72</sup> – et selon une tradition, c'est de lui que viendrait en fait le nom, Ἰδα ou Ἰδη<sup>73</sup>, de la montagne d'Asie Mineure<sup>74</sup>. Se rattache aussi certainement à ce mot le dérivé Ἰδάλιον, qui désigne une cité de Chypre, située sur deux hauteurs jumelles, dans la région centrale de l'île<sup>75</sup>.

Si l'on compare ἴδα à ὕλη et *silua*<sup>76</sup>, on constate que le vocalisme initial est le même qu'en latin – et peut reposer ici aussi sur une adaptation du son [ü] –, tandis qu'il n'y a ni sifflante, ni aspiration au début du mot : mais la psilose est

- 69 Il y a 5 occurrences de l'appellatif avec ce sens chez Hérodote (1, 110, 2\* ; 4, 109, 2 [bis] ; 4, 175, 2\* ; 7, 111, 1\*), trois d'entre elles (\*) étant associées explicitement à une montagne ou à une colline (autres emplois, voir n. 92).
- 70 Le même lexicographe fournit, dans un autre lemme, une autre graphie du mot (*s.u.*, E 763 Latte) : εἶδη. Cette variante apparaît peut-être, en transcription latine, dans une inscription métrique d'époque impériale, trouvée à Cherchell, ancienne Césarée de Maurétanie (*EphEpigr.*, 5, 1884, n° 999 [Io. Schmidt]) = *Carmina latina epigraphica*, n° 479 [Buecheler, Teubner<sup>1</sup>, 1895] = *CLL*, 8, 21031 / lin. 5-7) : « [...] *Caesar(e)ae ueni / cupidus, fata me rapuere mea / et me iacio eidais ignotis.* » Le mot est incompris des éditeurs du *CLL* (« *Proxima non intelleguntur* »), mais interprété en ce sens par Buecheler (1909 : 2-3).
- 71 Ainsi l'*Etymologicum Magnum* (*s.u.* ἴδη, 465, 52 Gaisford), qui fournit une fausse étymologie, mais une définition équivalente : Ἰδη ὄρος ἐστὶν ὑψηλὸν γίγνεται ἀπὸ τοῦ ἰδεῖν ὄθεν ἐστὶν ἀπαντα θεωρεῖν τὰ μήκοθεν Πᾶν δέσσυμφυτον ὄρος Ἰδη καλεῖται.
- 72 La *Suda* (*s.u.* ἴδη, I, 101 Adler) se réfère à l'Ida crétois : Ἰδη πᾶν σύμφυτον ὄρος. ἄντρον ἐν Κρήτῃ. De même Euripide (*Hipp.* 1253) ; Aristophane (*Ran.*, 1356).
- 73 Il y a chez Hérodote 3 occurrences du mot comme nom propre, qui concernent toutes l'Ida de Phrygie (1, 151, 1 ; 7, 42, 2 [bis]).
- 74 Virgile évoque la migration crétoise, la transmission du nom et le bois couvrant la montagne (*Aen.* 3, 104-112) : « *Creta louis magni medio iacet insula ponto, / mons Idaeus ubi et gentis cunabula nostrae. / Centum urbis habitant magnas, uberrima regna, / maximus unde pater, si rite audita recordor, / Teucrus Rhoeteas primum est aduectus ad oras, / optauitque locum regno. Nondum Ilium est arces / Pergameae steterant; habitabant uallibus imis. / Hinc mater cultrix Cybeli Corybantiaque aera / Idaeumque nemus [...]* » (cf. Seru., *Aen.* 3, 112 [cité n. 87]).
- 75 Sur Idalion : Oberhummer (1914 : 867-872, plan col. 869-870) considère le nom comme préhellénique (col. 868, 12). – La cité se trouvait près du village moderne qui perpétue son nom, Dhali, entre Nicosie et Larnaca. Voir Théocrite, dans une invocation à Aphrodite (*Id.*, 15, 100) : Δέσποινα ἄ Γολγῶς τε καὶ Ἰδάλιον ἐφίλησας – Étienne de Byzance (*s.u.*, 326, 6 M) : Ἰδάλιον πόλις Κύπρου (suit une étymologie fantaisiste : εἶδον + ἄλιον). Cf. Pline (*N. H.* 5, 130) : « *Oppida in ea (sc. Cypro) XV, Nearaphos, Palaepaphos [...]*; *fuere et Cinyria, Mareum, Idalium* » – et une variante au féminin *Idalia* chez Virgile (*Aen.* 1, 693).
- 76 Un rapprochement entre ἴδη et *silua* a été proposé par Solmsen (1909 : 109-112, 4 *silva*) sur la base de \**silouā*, dérivé de l'oronyme *silā*, et de la correspondance l / d ; mais il est refusé par Walde/Hofmann (*LEW*<sup>3</sup>, 1954, *s.u. silva* 2, 537), au motif que ἴδη est « *ein vorgriechisches Mittelmeerwort* » – comme s'il était sûr que le mot *silua*, en l'absence de toute racine régulière, soit lui-même d'origine indo-européenne (!).

justement régulière en ionien d'Asie, dès avant la période historique<sup>77</sup>, et attestée dans certaines zones de Crète<sup>78</sup>.

Reste la consonne centrale avec un δ qui répond au *l, λ* des deux autres mots. Mais un tel cas de figure est bien attesté, tant entre le latin et le grec qu'à l'intérieur de chacune des deux langues. Commençons par le nom d'Ulysse, dont les formes classiques, en grec et en latin, sont respectivement Ὀδυσσεύς et *Vlixes*, mais qui présente aussi des variantes locales Ὀλυσεύς<sup>79</sup>, Ὀλυτεύς<sup>80</sup> et même Οὐλίξης<sup>81</sup> selon Plutarque (*Marc.* 20, 4)<sup>82</sup>.

En latin des mots de la même famille peuvent présenter une consonne différente ou un même mot se présenter avec l'une ou l'autre ; tous les cas de figure apparaissent dans ce passage de Marius Victorinus (*Ars gram.* 1, 4, 109 / *GL VI*, 26, 3) :

*Communione enim habuit littera cum d apud antiquos, ut dingnam et linguam, et dacrimis et lacrimis, et Kapitodium et Kapitolum, et sella a sede, et olere ab odore: est et communitio cum Graecis, nos lacrimae, illi δάκρυα, olere ὀδωδέναι, meditari μελετᾶν.*

116

Particulièrement intéressant est le cas de *lacrima*, qui correspond au grec δάκρυα, et pour lequel sont attestées d'une part une forme avec *d* initial chez Livius Andronicus (*Odyssea*, fr. 19 Morel), selon Paul Diacre (*s.u. dacrimas*, 60, 5 L) :

*Dacrimas pro lacrimas Liuius saepe posuit, nimirum quod Graeci appellant δάκρυα; item dautia, quae lautia dicimus, et dantur legatis hospitii gratia*<sup>83</sup>.

<sup>77</sup> Meillet/Vendryes (1979 : 49).

<sup>78</sup> Bile (1988 : 101 : § 21.4 L'aspiration) : à date ancienne, il y a pilose à l'initiale comme en composition ; à l'époque hellénistique, avec l'extension de la koinè, la marque de l'aspiration initiale apparaît sur la consonne finale du mot précédent (si cela est possible).

<sup>79</sup> Inscription sur un vase grec trouvé sans doute en Étrurie (*CIG*, 4, 7697 [collection du Prince de Canino, peut-être de fabrication attique] ; voir Laglandière, 1829).

<sup>80</sup> Également inscriptions sur des vases grecs, tous découverts en Étrurie (*CIG*, 4, 7699 [trouvé à Agylla-Caere, collection Campana] ; 8288 [trouvé à Corneto-Tarquiniia, collection du duc de Luynes]), notamment le vase François (*CIG*, 4, 8185 c [trouvé à Chiusi, au musée de Florence]) ou peut-être en Sicile (*CIG*, 4 7383 [au musée de Berlin]).

<sup>81</sup> À propos du sanctuaire des « Mères » à Engyon en Sicile, avec des lances et des casques portant le nom de Mérion ou celui d'Ulysse : [...] τὰ μὲν ἔχοντα Μηριόνου τὰ δ' Οὐλίξου, τούτέστιν Ὀδυσσεώς. La mention de Mérion suggère une provenance crétoise, ce qui est en accord avec l'origine attribuée au sanctuaire lui-même par le biographe. – Une interprétation de toutes les variantes a été tentée par Fiesel (1928 : 48-56), qui explique notamment l'alternance entre *l* et *d* dans les différentes formes grecques par l'origine étrangère ou préhellénique du mot et des transcriptions différentes d'un « *cacuminale[n]* *Dentallaut* » (p. 51).

<sup>82</sup> Rappelons que les formes proprement étrusques – attestées essentiellement sur miroirs et scarabées – sont *Uθuze* (*ET*, Vc S.11 ; Ta G.5 ; Ta G.7 ; Cl G.7 ; Cy G.1 ; Ol G.39), *Utuse* (*ET*, Vs G.1 ; Cl G.10), *Utuse* (*ET*, Ol G.42), *Utus'e* (*ET*, Vs S.2), *Uθuste* (*ET*, Ta 7.74), *Uθste* (*ET*, Cr S.6 ; Cr S.7 [miroir de Caere : *ES*, 5, 85, 1]) ; *Utzte* ([peut-être erreur pour \**Urste* = Orestes] *ET*, Pe 7.1) : elles ne peuvent donc pas expliquer la forme latine (voir Phillips, 1953 ; de Simone, 1968-1970 : 1, 124-126 ; 2, 126-128). On trouverait toutefois *Uliste* sur un miroir conservé en Pennsylvanie (Bates, 1905 : 168).

<sup>83</sup> Ce lemme a conduit Müller (éd., Leipzig, Weidmann, 1839) à suggérer en note (p. 175b n° 32) une correction dans un vers du même poète cité par Festus (*s.u. noegeum*, 182, 18 [22] L : « *Liuium*

D'autre part une forme avec vocalisme archaïque *u* chez Térence (*Heaut.* 167) : *Lacrumas excussit mihi* – et peut-être chez Plaute (*Pseud.* 101)<sup>84</sup> : [...] *quod tu istis lacrumis te probare postulas.*

Citons encore la correspondance, rappelée par Herrenius Modestinus dans le *Digeste* (38, 10, 4, 6), entre *leuir*<sup>85</sup> et δαήρ < \*δαίFήρ<sup>86</sup> où l'on note, outre l'initiale, la perte en grec du *F* conservé en latin : *Viri frater leuir est ; apud Graecos δαήρ appellatur.*

Nous pensons donc que les trois termes *silua*, ὕλη et ἰδη/ἰδα, auxquels nous ajouterons l'oronyme *Sila*, sont des emprunts indépendants à un même mot ou à des mots apparentés du substrat « méditerranéen », pré-indo-européen – comme c'est le cas pour beaucoup de noms d'arbres ou d'autres plantes, à commencer par le nom de la rose (*rosa*, ῥόδον).

On remarque que si le nom de la Sila est accompagné de la mention d'une forêt, le nom de l'Ida phrygien est lui aussi accompagné, chez les auteurs latins, de *silua* (Verg., *Aen.* 2, 695-696) :

*Illam summa super labentem culmina tecti  
cernimus Idaea claram se condere silua [...],*

de *nemus* (Verg., *Aen.* 3, 11-112) :

*Hinc mater cultrix Cybeli Corybantiaque aera  
Idaeumque nemus<sup>87</sup> [...]*

*dacrumas scripsisse constat*»), sans pour autant modifier le texte donné par le manuscrit du lexicographe, qui porte *lacrimas* : « *Simul lacrimas de ore noegeo detersit* » (qui refléterait Hom., *Od.* 8, 88, avec δάκρυα). Cette proposition n'est même pas mentionnée par Lindsay et explicitement refusée par d'autres éditeurs de Livius (par exemple Mariotti, Urbino, 1986, fr. 8), au motif que le poète a pu faire varier la forme du mot et préférer ici *lacrimas* pour avoir une séquence *lac lac*. En revanche Flores (éd., Naples, Liguori, 2011, fr. XVIII, 20) retient *dacrumas*, ce que le commentaire de [Paladini], Manzela (Naples, Liguori, 2014), pour ce fragment (p. 97-104 [sp. p. 99-100 pour le mot]), justifie par l'allitération en *d* avec *de ore* et *detersit*. À noter que si Morel (FPLEL, 1927 : fr. 19) accepte *dacrimas*, son continuateur J. Blänsdorf (FPLEL<sup>4</sup> 2011 : fr. 17) revient à *lacrimas*.

- 84 Il faut préciser que les ms. ont *drachmis* (ACD) ou *dracmis* (B) ; c'est Meursius qui a proposé *dacrumis* et Bothe (éd. Berlin, 1809-1811) *lacrumis*, suivi notamment par Ernout (éd., CUF, Paris, 1938).
- 85 Nonius (*Comp. doctr.* 894 L) : « *Laeuir dicitur frater mariti, quasi laeuus uir* » – Paul (s.u., 102, 22) : « *Leuir est uxori meae frater meus* » – Isid. (*Or.* 9, 7, 17) : « *Mariti frater leuir dicitur.* » – Le mot est attesté chez les lexicographes et les grammairiens (dans des listes de composés de *uir* : Priscien [*Part.* 1, 25 / *GL* III, 465, 30] ; Phocas [*Ars* 2, 9 / *GL* V, 416, 3] ; *Ars anonyma Bernensis* [*GL* Suppl. 101, 27 : *leuir*]), ainsi que dans les glossaires, mais aussi chez les juristes. *Laeuir* est l'orthographe étymologique ; la forme *leuir* doit être dialectale (cf. Ernout/Meillet, s.u., p. 352-353).
- 86 Le mot est bien attesté chez Homère (*Il.* 3, 180 ; 6, 344, 355 ; 24, 769). On peut aussi rapprocher le sanscrit *devār-*, le vieux slave *deveri*, le vieux haut-allemand *zeihhur*, etc. (voir Lejeune, 1955<sup>2</sup> : 216, §238b).
- 87 Voir le passage de Virgile (*Aen.* 3, 104-112 [cité n. 74]) et le commentaire de Servius (*Aen.* 3, 112) qui, à propos de l'Ida de Troade, identifie pratiquement *nemus* et *mons* et confirme l'origine crétoise du nom : « *IDAEVMQUE NEMVS, ut ostenderet Idaeum montem, qui sit in Troia, de Creta Ida cognomen indeptum.* »

ou de *lucus* (Verg., *Aen.* 9, 672-674)<sup>88</sup> :

*Pandarus et Bitias, Idaeo Alcanore creti,  
quos Iouis eduxit luco siluestris Iaera,  
abietibus iuuenes patriis et montibus aequos [...],*

et il en est de même pour celui de l'Ida crétois (Ov., *F.* 115-116)<sup>89</sup> :

*Nais Amalthea, Cretaea nobilis Ida,  
dicitur in siluis occuluisse Iouem*

et pour celui de l'Idalie chypriote (Verg., *Aen.* 691-694)<sup>90</sup> :

*At Venus Ascanio placidam per membra quietem  
inrigat, et fotum gremio dea tollit in altos  
Idaliae lucos, ubi mollis amaracus illum  
floribus et dulci aspirans complectitur umbra.*

118

Il s'agit donc bien du même type d'élément du paysage, la « montagne boisée », qui est aussi celui des *siluae* romaines, souvent qualifiées de *altae*<sup>91</sup>.

On peut ajouter que les trois mots *silua*, ὕλη, ἴδη désignent aussi, plus ou moins fréquemment, le « bois » coupé<sup>92</sup>, plus particulièrement le bois de construction, pour les charpentes ou pour les navires<sup>93</sup> et que les deux premiers désignent également la matière dont est fait un objet, puis, de manière plus abstraite,

88 L'Ida phrygien comportait aussi un bois sacré d'Apollon, dont les arbres – des cornouillers – servirent à construire le Cheval de Troie, comme l'indique Pausanias (3 Λακωνικά, 13, 5).

89 Ce sont ces forêts qui ont permis le développement de la métallurgie, dont l'invention était attribuée aux Dactyles crétois, compagnons et éducateurs du jeune Zeus dans la grotte de l'Ida.

90 Servius (*Aen.* 1, 681) commente : « *IDALIVM Cypri nemus est, in quo oppidum breue, ut paulo post Idaliae lucos, item Idaliumque nemus.* » Et ailleurs (*Aen.* 10, 52) : *Idalium ciuitas Cypri.* – La mention de forêts à Idalie se rencontre chez d'autres poètes latins ; ainsi Catulle (64, 96) : *Idalium frondosum* ; Stace (*Silu.* 3, 4, 21) : *Idalios [...]* *lucos* ; Dracontius (8, 438) : *nemus Idalion.*

91 Voir par exemple Virgile (*G.* 2, 431 ; *Aen.* 3, 681 [cité p. 120-121]), Ovide (*Her.* 11, 89 ; *Rem. Am.* 183 ; *F.* 4, 41 ; *Pont.* 2, 1, 39) ; par extension on trouve aussi l'adjectif avec *nemus* (Verg., *G.* 3, 393 ; *Aen.* 12, 929) et *lucus* (Verg., *Aen.* 7, 95). – On notera que la phrase de Servius (*Aen.* 12, 715 [cité p. 114]) pose en fait l'équation *Sila mons = silua Lucaniae* et donc *mons = silua*. L'association de la Lucanie et du Bruttium dans la troisième région augustéenne (Plin., 3, 10, 71) explique sans doute l'approximation géographique du scholiaste.

92 Il s'agit notamment du bois coupé, à brûler, ὕλη chez Homère (*Il.* 7, 418 ; 23, 50 ; *Od.* 9, 234), mais aussi chez Hérodote (4, 164) ou Xénophon (*Hell.* 4, 5, 4), *silua* chez Virgile (*G.* 2, 207 [cité p. 104]).

93 Théophraste (*H.P.* 5, 7, 1) distingue pour ὕλη les deux usages et revient séparément sur les charpentes (*H.P.* 5, 2, 1) et sur les navires (*H.P.* 4, 5, 5). Pour ces derniers, on trouve ἴδη chez Hérodote (5, 23 : ἴδη ναυπηγίσμος), ὕλη chez Platon (*Leg.* 4, 705 c : ναυπηγίσμης ὕλης) ; il s'agit du bois de l'Ida chez Xénophon (*Hell.* 1, 1, 25 : ὕλην ἐκ τῆς Ἰδης), du bois de la Sila chez Denys d'Halicarnasse (20, 15, 1 : [...]) Σίλα, μεστή δ' ἔστιν ὕλης εἰς οἰκοδομὰς τε καὶ ναυπηγίας καὶ πᾶσαν ἄλλην κατασκευὴν εὐθέτου) ; Homère (*Od.* 5, 257) atteste un emploi particulier du bois, comme lest pour les navires.

la « matière » en général, au sens philosophique<sup>94</sup>, mais aussi plus précisément la « matière » d'un ouvrage, d'un poème<sup>95</sup> : pensons aux *Siluae* de Stace. Il est vraisemblable que ce dernier sens soit secondaire et purement littéraire, mais la désignation du bois de construction pourrait remonter à la source commune.

Un dernier point de contact entre les trois mots est que le lieu qu'ils désignent est souvent, dans la mythologie, en relation avec des rituels d'initiation ; on se souvient que le nom dynastique des rois albaïns est *Siluius*, qui fut d'abord le nom personnel unique du premier d'entre eux, né et élevé en forêt (Liv., 1, 3, 6, 8)<sup>96</sup> :

*Siluius deinde regnat Ascani filius, casu quodam in siluis natus [...] Mansit Siluiis postea omnibus cognomen, qui Albae regnarunt.*

Mais on sait que les Romains ont largement transformé en « histoire » des données originellement mythiques : dans le monde grec, c'est Apollon qui porte l'épithète d'Υλάτης, à Chypre selon Tzetzes (*in Lyc., Alex.* 448)<sup>97</sup> :

Υλη γὰρ ἐστὶ τόπος περὶ τὸν Κούριον, τόπον τῆς Κύπρου, ἱερὰ Ἀπόλλωνος ἀφ' ἧς  
Υλατον τὸν θεὸν προσαγορεύουσι.

- 94 ὕλη : Aristote (*Gen. et corr.* 1, 4, 7 / 320 a 2 ; *Metaph.* 7, 7, 2 [bis] / 1045 a 23. 29). Macrobe (*Sat.* 1, 17, 69) transcrit directement *hyle*, au sens de « matière », dans la description de deux statues féminines flanquant celle de Baal Hammon, à Hiéropolis en Egypte (voir Lucien, *Dea Syria*, 34), et représentant respectivement la « matière » et la « terre », en présence d'un serpent : « *Signa duo aequae feminea quibus ambitur hylem naturamque significant confamulantes, et draconis effigies flexuosum iter sideris monstrat* » (voir *Sat.* 1, 12, 7. 11). Isidore (*Or.* 13, 3, 1) réunit ὕλη et *silua* comme synonymes de *materia* : « ὕλην Graeci rerum quandam primam *materiam* dicunt [...] hanc ὕλην Latini *materiam* appellauerunt [...] Proinde et eam poetae *siluam* nominauerunt, nec incongrue, quia materiae siluarum sunt. »
- 95 Υλη : matière littéraire chez Polybe (2, 16, 14) ; matière poétique chez Longin (*Subl.* 13, 4 : ποιητικὰς ὕλας) ; matière médicale chez Galien (6, 77 ; 6, 157 ; 1712, 181 [Kühn]). De même *silua* : matière littéraire chez Suétone (*Gram.* 24, 5) : « (sc. *M. Valerius Probus*) reliquit autem non mediocrem *siluam* obseruationum sermonis antiqui » ; matière poétique chez Aulu-Gelle (*Praef.* 5-6) : « Namque alii "*Musarum*" inscripserunt, alii "*Siluarum*" ». »
- 96 Cf. Virgile (*Aen.* 6, 763-766) : « *Siluius, Albanum nomen, tua postuma proles, / quem tibi longaeuo serum Lauinia coniunx / educet siluis regem regumque parentem, / unde genus Longa nostrum dominabitur Alba.* » Voir notre article (Capdeville, 1993 : 128-130).
- 97 Son principal sanctuaire était près de Kourion, dans le site qui devait s'appeler simplement Υλη, comme l'indique le scholiaste. On y a retrouvé de très nombreuses dédicaces, dont au moins treize portant l'épithète qui s'échelonnent du milieu du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. : Mitford (1971 : 41. 49. 50. 60. 61. 72. 105. 108. 111. 120. 123. 125. 164). Étienne de Byzance confirme le culte d'Apollon Hylatès sur ce site d'Υλη (*s.u.*, 647, 10 M), mais aussi à Ammassos (*s.u.*, 82, 14 M), Erystheia (*s.u.*, 281, 6 M) et Tembros (*s.u.*, 614, 13 M), trois villes dont la localisation est inconnue. Enfin d'autres inscriptions – publiées par Masson (1983?) –, attestent son culte dans les cités de Nea Paphos (*ICS*, 2, *lin.* 3-4 ; 3, *lin.* 2 [2<sup>e</sup> moitié du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.] et de Chytroi (*ICS*, 250. 250 a [fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.]), ainsi que sur le site moderne de Dhrymou (*ICS*, 85, *lin.* 1 ; 86), qui pourrait correspondre à l'une des trois villes citées par Étienne. – Chez Lycophron (*Alex.* 448), l'expression Υλάτου γῆν désigne l'île de Chypre.

et Zeus l'équivalent Ἰδαῖος, aussi bien en Crète, par exemple selon Polybe (28, 14, 3)<sup>98</sup> : τὸν Δία τὸν Ἰδαῖον – qu'en Phrygie, notamment chez Homère (*Il.*, 16, 604-605)<sup>99</sup> : Διὸς Ἰδαίου.

\*\*\*

En conclusion, nous dirons qu'à des degrés divers les trois mots *silua*, *nemus*, *lucus*, peuvent inclure un élément, religieux, sacré. En fait, ils ne s'opposent pas entre eux par des caractères de sacralité ou de naturel, mais ils se distinguent par des champs sémantiques d'amplitudes diverses : *silua* est le terme le plus général, qui peut s'appliquer à tous les types de végétation arboricole, naturelle ou pas ; *silua* inclut donc *nemus*, qui suppose une intervention humaine, à but religieux ou pas ; et *nemus* inclut donc à son tour *lucus*, qui indique explicitement une consécration<sup>100</sup> (Annexe 1).

120

On observera que l'ordre de fréquence des trois mots dans l'œuvre de Virgile, 128 pour *silua*, 63 pour *nemus*, 50 pour *lucus*, correspond bien à l'ordre de grandeur de leurs significations respectives. Et comme la majeure partie des forêts est sacrée ou comprend en tout cas une partie consacrée, les deux extrêmes peuvent paraître synonymes, comme dans cette comparaison des Cyclopes avec les arbres des bosquets consacrés à une divinité, au chant 3 de l'*Enéide* (Verg., *Aen.* 3, 679-681) :

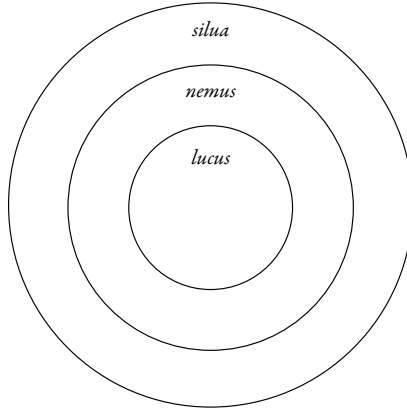
98 Il s'agit ici du sanctuaire où doit être déposé le traité entre les cités d'Apollonia et de Cydonia (Chaniotis, 1996 : 285-287, n° 41 ; cf. Pol., 28, 14, 3-4 : παρὰ τὸν Δία τὸν Ἰδαῖον) et qui est sans doute associé – ou confondu – avec l'autel de l'Ida (cf. Plat., *Leg.* 1, 625 b : τὸ τοῦ Διὸς ἄντρον καὶ ἱερὸν) ; l'épithète figure du reste dans une dédicace trouvée dans cette même grotte (*IC*, 1, 12 *Idaeum antrum*, *lin.* 1 : Διὶ Ἰδαίῳ) – ou sur une monnaie émise par la province de Crète sous Domitien (Svoronos, 1890 : 344, n° 61 [pl. XXX, 22] : Διὸς Ἰδαίου au revers). Elle apparaît fréquemment dans l'épigraphie, notamment dans les serments qui sanctionnent les nombreux traités conclus entre les cités crétoises, sous des formes locales, avec un autre suffixe et des variantes à l'initiale : Ἰδατάς (*SEG*, 23, 1968, 547, *lin.* 51 : acc. Ἰδατῶν [Olonte]), Βίδατάς (*IC*, 1, 18 Lyttos, 9 c, *lin.* 54 ; 4, Gortyna, 174, *lin.* 21-22 [pour Priansos]) ; Φίδατάς (*IC*, 2, 5 Axos, 35, *lin.* 11 ; voir 4, Gortyna, 146, *lin.* 6 : dat. Φίδα). Pour le nom de la montagne on hésite entre les lectures Βίδαῶν et Φίδαῶν [accusatif] dans une inscription de Gortyne (*IC*, 4, 80, l. 2). Voir Verbruggen (1981 : 140 n. 80) ; Bile (1988 : 118) note que « depuis le v<sup>e</sup> siècle à Gortyne et le iii<sup>e</sup> siècle ailleurs, la graphie B cotoie F » ; mais elle n'explique pas la présence de /w/ à l'initiale ; il en est de même du reste pour les étymologistes modernes, qui ignorent ces formes (sauf peut-être Hester [1965 : 372-373] qui, dans une note très brève, pose \**uidhu-* et rapproche angl. *wood*).

99 Et aussi (*Il.* 24, 290-291) : Κρονίωυ / Ἰδαίω. L'épithète est également transcrite en latin ; ainsi chez Virgile (*Aen.* 7, 139-140) : « *Idaeumque Iouem Phrygiamque ex ordine matrem inuocat* (sc. *Aeneas*) [...] ».

100 Comme on l'a vu, les écrivains ne s'y trompent pas, qui peuvent à l'occasion présenter un *lucus* à l'intérieur d'un *nemus* (Cat., *Or.* 2, fr. 58 Peter = 2, fr. 28 Ch. [cité p. 109]) ; Prop., 4, 9, 24 ; Ou., *Met.* 3, 175-176 ; Sen., *Herc. Oet.* 957-958 ; Luc., *Phars.* 1, 453-454 ; Auien., *Orb. terr.* 317 ; cf. Lygdamus, 3, 15), voire d'une *silua* (Verg., *Aen.* 9, 85-86 ; Liu., 24, 3 [sanctuaire de Junon Lacinia à Crotone : « *lucus ibi, frequenti silua et proceris abietis arboribus saeptus, laeta in medio pascua habuit, ubi omnis generis sacrum deae pecus pascebatur sine ullo pastore* »], Ou., *Met.* 5, 265 [*siluarum lucos*] ; F., 2, 165-167) ou un *nemus* à l'intérieur d'une *silua* (Ou., A.A. 3, 689 ; *Met.* 1, 568-569 [cité p. 110]), mais jamais l'inverse.

[...] *quales cum uertice celso  
aeriae quercus aut coniferae cyparissi  
constiterunt, silua alta Iouis lucusue Dianae.*

ANNEXE 1



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADRADOS, R. F., 1968, « Wanaka y rawaketa », dans *Atti e Memorie del 1° Congresso internazionale di Micenologia, Roma, 27 settembre-3 ottobre 1967*, 3 vol., Roma, Edizioni dell'Ateneo, vol. 2, p. 559-573.
- ANCILLOTTI, A. & CERRI, R., 1996, *Le tavole di Gubbio e la civiltà degli Umbri*, Perugia, Jama.
- ARMINI, H., 1924, « Romtopografiska bidrag », *Eranos*, n° 22, p. 82-90.
- BALLY, Ch., 1903, « Contribution à la théorie du z voyelle », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, n° 12, p. 314-330.
- BATES, W. N., 1905, « The Etruscan Inscriptions in the Museum », *Transactions of the Department of Archeology*, Free Museum of Science and Art, University of Pennsylvania, 1, 1904-1905, p. 165-168 (pl. XIX-XXIII).
- BENVÉNISTE, É., 1931, « Trois étymologies latines », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, n° 32, 1931, p. 68-85.
- 122 BILE, M., 1988, *Le dialecte crétois ancien. Étude sur la langue des inscriptions*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- BLÄNDSORF, J., 2011, *Fragmenta Poetarum Latinorum epicorum et lyricorum, praeter Enni Annales et Ciceronis Germanicique Aratea, post W. Morel et K. Büchner editionem quartam auctam curavit*, Berlin, W. de Gruyter.
- BRÉAL, M., 1881, « Inscription archaïque de Spolète », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, n° 4, p. 402-405.
- BUCK, C. D., 1904, *A Grammar of Oscan and Umbrian*, Boston, Ginn & Company (1928<sup>2</sup>, 1974<sup>3</sup> Nachdruck der Ausgabe Boston 1904 mit den Zusätzen der erweiterter Auflage 1928, Hildesheim/New York, Georg Olms Verlag).
- BÜCHELER, F., 1880, « Altes Latein », *Rheinisches Museum für Philologie*, n° 35, p. 627-630.
- BUECHELER, F., 1909, « Grammatica et epigraphica », *Glotta*, n° 1, p. 1-9.
- CAPDEVILLE, G., 1993, « De la forêt initiatique au bois sacré », dans O. de Cazanove & J. Scheid (dir.), *Les bois sacrés. Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'École pratique des hautes études (V<sup>e</sup> section)*, Naples, 23-25 novembre 1989, Naples, Centre Jean Bérard, p. 127-143.
- CASEVITZ, M., 1984, « Temples et sanctuaires : ce qu'apprend l'étude lexicologique », dans G. Roux (dir.), *Temples et sanctuaires. Séminaire de recherche 1981-1983*, Lyon/Paris, De Boccard, p. 81-95.
- CAZZANIGA, I., 1972, « Lucus a non lucendo », *Studi Classici e Orientali*, n° 21, p. 27-29.
- CHANOTIS, A., 1996, *Die Verträge zwischen kretischen Poleis in der hellenistischen Zeit*, Stuttgart, Franz Steiner.
- CIPRIANO, P., 1983, *Templum*, Roma, Università « La Sapienza ».
- COARELLI, F., 1987, *I santuari del Lazio in età repubblicana*, Roma, La Nuova Italia scientifica.



- , 1993, « I luci del Lazio: la documentazione archeologica », dans O. de Cazanove & J. Scheid (dir.), *Les bois sacrés. Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'École pratique des hautes études (V<sup>e</sup> section), Naples, 23-25 novembre 1989*, Naples, Centre Jean Bérard, p. 45-52.
- COARELLI, F. & GHINI, G. (dir.), 2013, *Caligola. La trasgressione al potere*, Roma, Gangemi.
- DELAMARRE, X., 2003<sup>2</sup> (2001<sup>1</sup>), *Dictionnaire de la langue gauloise : une approche linguistique du vieux-celtique continental*, éd. revue et augmentée, Paris, Errance.
- DELG = CHANTRAINE, P., 1968-1980, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck.
- DELL<sup>4</sup> = ERNOUT, A. & MEILLET, A., 1959 (1932<sup>1</sup>), *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck.
- DE SIMONE, C., 1968-1970, *Die griechischen Entlehnungen im Etruskischen*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- DOTTIN, G., 1920, *La langue gauloise. Grammaire, textes et glossaire*, Paris, Klincksieck.
- DUMÉZIL, G., 1986<sup>2</sup> (1975<sup>1</sup>), *Fêtes romaines d'été et d'automne, suivi de Dix questions romaines*, Paris, Gallimard.
- ERNOUT, A., 1973<sup>4</sup> (1916<sup>1</sup>, 1938<sup>2</sup>, 1957<sup>3</sup>), *Recueil de textes latins archaïques*, Paris, Klincksieck.
- , 1961, *Le dialecte ombrien. Lexique du vocabulaire des « Tables Eugubines » et des inscriptions*, Paris, Klincksieck.
- ERREN, M., 1985-2003, P. Vergilius Maro, *Georgica* (Wissenschaftliche Kommentare zu griechischen und lateinischen Schriftstellern), 2 vol., Heidelberg, Universitätsverlag Winter.
- ET = RIX, H. (Hrsg.), 1991, *Etruskische Texte. Editio minor*, 2 vol., Tübingen, Gunter Narr. / ET<sup>2</sup> = MEISER, G. (Hrsg.), 2014, Hamburg, Baur.
- FIESEL, E., 1928, *Namen des griechischen Mythos im Etruskischen*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.
- FIORELLI, G., 1879, « Notizie degli scavi di antichità comunicate nella seduta del 16 marzo 1879. Febbraio », *MAL*, série 3, n° 3 [= 276], p. 195-219.
- FORBES, K., 1958, « Medial Intervocalic -rs-, -ls- in Greek », *Glotta*, n° 36, p. 235-272.
- FRANCHI DE BELLIS, A., 1981, *Le iovile capuane*, Firenze, Olschki.
- FRAZER, J. G., 1911-1915<sup>3</sup> (1890<sup>1</sup>, 1900<sup>2</sup>), *The Golden Bough: A Study of Magic and Religion*, London, Macmillan.
- GEW = FRISK, A., 1960-1970, *Griechisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter.
- GRIMAL, P., 1984<sup>3</sup>, *Jardins romains*, Paris, Fayard (1943<sup>1</sup>, *Les jardins romains à la fin de la République et aux deux premiers siècles de l'Empire. Essai sur le naturalisme romain*, Paris, De Boccard ; 1969<sup>2</sup>, *Les jardins romains*, Paris, PUF).

- HARTUNG, J. A., 1836, *Die Religion der Römer nach den Quellen dargestellt*, Erlangen, Palm & Enke.
- HESTER, D. A., 1965, « Pelasgian » – A new Indo-European language », *Lingua*, n° 13, p. 335-384.
- HEURGON, J., 1942, *Études sur les Inscriptions osques de Capoue dites « Iúvilas »*, Paris, Publications de la Faculté des Lettres d'Alger, série 2, t. 16.
- JORDAN, H., 1882, *Quaestiones Umbricae cum appendicula praetermissorum*, Königsberg, Ex officina Hartungiana.
- KRETSCHMER, P., 1892, « Indogermanische accent- und lautstudien », *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, NF n° 9 = 31, p. 325-472.
- LAGLANDIÈRE, E. de, 1829, « Ulysse et les Sirènes », *Annali dell' Instituto di Corrispondenza archeologica*, n° 1, p. 284-290, pl. VIII.
- LAMBERT, P.-Y., 2003<sup>2</sup> (1994<sup>1</sup>), *La langue gauloise. Description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, Paris, Errance.
- LAROCHE, E., 1949, *Histoire de la racine \*nem- en grec ancien* (νέμω, νέμεσις, νόμος, νομιζω), Paris, Klincksieck.
- LATTE, K., 1925, « Glossographika », *Philologus*, n° 80, p. 136-175.
- LEJEUNE, M., 1955<sup>2</sup> (1945<sup>1</sup>), *Traité de Phonétique grecque*, Paris, Klincksieck.
- , 1965, « Le δᾶμος dans la société mycénienne », *Revue des études grecques*, n° 78, p. 1-22.
- , 1969, « La titulature de Midas », *Studi in onore di Piero Meriggi, Athenaeum*, n° spécial 47, p. 179-192.
- , 1993, « "Enclos sacré" dans les épigraphies indigènes d'Italie », dans O. de Cazanove & J. Scheid (dir.), *Les bois sacrés. Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'École pratique des hautes études (V<sup>e</sup> section)*, Naples, 23-25 novembre 1989, Naples, Centre Jean Bérard, p. 93-101.
- LEW<sup>3</sup> = WALDE, A., 1938-1956 (1906<sup>1</sup>, 1910<sup>2</sup>), *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, Neubearbeitete Auflage von J. B. Hofmann, Heidelberg, Winter.
- MADDOLI, G., 1970, « δᾶμος e βασιλῆς. Contributo allo studio delle origini della polis », *Studi micenei ed egeo-anatolici*, n° 12, p. 7-57.
- MALASPINA, E., 1995, « *Nemus sacrum?* Il ruolo di *nemus* nel campo semantico del bosco sino a Virgilio: osservazioni di lessico e di etimologia », *Quaderni del Dipartimento di Filologia, Linguistica e Tradizione classica dell'Università degli Studi di Torino*, n° 4, 1995, p. 75-97.
- MARCQUARDT, J., 1885, *Römische Staatsverwaltung*, 3, besorgt von G. Wissowa = IV Das Sacralwesen, Leipzig, S. Hirzel.
- , 1889, *Le Culte chez les Romains*, trad. M. Brissaud, Paris, Thorin.
- MASSON, O., 1983<sup>2</sup> (1961<sup>1</sup>), *Inscriptions chypriotes syllabiques. Recueil critique et commenté*, Paris, de Boccard.

- MEILLET, A., 1929, « Sur latin *sub, super* », *Bulletin de la Société de linguistique*, n° 30, p. 80-81.
- MEILLET, A. & VENDRYÈS J., 1979<sup>5</sup> (1924<sup>1</sup>, 1948<sup>2</sup>, 1963<sup>3</sup>), *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Paris, Honoré Champion.
- MITFORD, T. B., 1971, *The Inscriptions of Kourion*, Philadelphia, American Philosophical Society.
- MOREL, W., 1927, *Fragmenta poetarum latinorum epicorum et lyricorum*, Leipzig, Teubner.
- NIEDERMANN, M., 1953, *Précis de phonétique historique du latin*, Paris, Klincksieck.
- OBERHUMMER, E., 1914, *s.u.* Ἰδάλιον, *RE*, n° 9/1, c. 867-872.
- PELLEGRINI, G. B. & PROSCDOCIMI, A. L., 1967, *La lingua venetica*, 2 vol., Padoue, Istituto di glottologia dell'Università.
- PERSSON, P., 1912, *Beiträge zur indogermanischen Wortforschung*, 2 vol., Uppsala, Akademiska Bokhandeln.
- PHILLIPS, E. D., 1953, « Odysseus in Italy », *Journal of Hellenic Studies*, n° 73, p. 53-67.
- PISANI, V., 1964<sup>2</sup> (1951<sup>1</sup>), *Manuale storico della lingua latina*, t. V, *Le lingue dell'Italia oltre il latino*, Torino, Rosenberg & Sellier.
- PLATNER, S. B., 1929, *A Topographical Dictionary of Ancient Rome*, completed and revised by Th. Ashby, Oxford, Oxford University Press.
- RIG = LEJEUNE, M., 1985, *Recueil des inscriptions gauloises*, t. I, *Textes gallo-grecs*, Paris, Éditions du CNRS.
- RIX, H., 1981, « Note e commenti I », *Rivista di Epigrafia Italica/Studi Etruschi*, n° 49, p. 351-353.
- ROBERT, J. & ROBERT, L., 1951, « Bulletin épigraphique », *Revue des études grecques*, n° 64, p. 119-216.
- ROCCA, G., 1996, *Iscrizioni umbre minori (Lingue e iscrizioni dell'Italia antica, 6)*, Firenze, Olschki.
- SCHEID, J., 1993, « *Lucus, nemus*. Qu'est-ce qu'un bois sacré ? », dans O. de Cazanove & J. Scheid (dir.), *Les bois sacrés. Actes du colloque international organisé par le Centre Jean Bérard et l'École pratique des hautes études (V<sup>e</sup> section), Naples, 23-25 novembre 1989*, Naples, Centre Jean Bérard, p. 13-20.
- SOLMSEN, F., 1909, « Zur lateinischen Etymologie », *Indogermanische Forschungen*, n° 26, p. 102-114.
- STARA TEDDE, G., 1905, « I boschi sacri dell'antica Roma », *Bullettino della Commissione Archeologica Comunale di Roma*, n° 33, p. 189-232.
- ST = RIX, H., 2002, *Sabellische Texte. Die Texte des Oskischen, Umbrischen und Südpikenischen*, Heidelberg, Carl Winter.
- STEPHANI, L., 1845, « Sulla posta del tempio, e sopra altre attinenze della Giunone Lucina », *Bullettino dell'Istituto di corrispondenza archeologica*, p. 65-70.

- SVORONOS, J. N., 1890, *Numismatique de la Crète ancienne, accompagnée de l'histoire, la géographie et la mythologie de l'île*. Première partie : *Description des monnaies, histoire et géographie*, Mâcon/Nachdruck, Rudolf Habelt Verlag GMBH, Bonn, 1972.
- TERRACINI, B. A., 1929, « Su alcune congruenze fonetiche fra etrusco e italico », *Studi Etruschi*, n° 3, p. 209-248.
- VAN EFFENTERRE, H., 1968, « Un "lawagetas" oublié », dans *Atti e Memorie del 1° Congresso internazionale di Micenologia, Roma, 27 settembre-3 ottobre 1967*, 3 vol., Roma, Edizioni dell'Ateneo, 2, p. 588-593.
- VENTRIS, M. & CHADWICK, J., 1973<sup>2</sup> (1956<sup>1</sup>), *Documents in Mycenaean Greek. Three Hundred Selected Tablets from Knossos, Pylos and Mycenae, with Commentary and Vocabulary*, Cambridge, Cambridge University Press.
- VERBRUGGEN, H., 1981, *Le Zeus crétois*, Paris, Les Belles Lettres.
- VETTER, E., 1953, *Handbuch der italischen Dialekte*, t. I, *Texte mit Erklärung, Glossen, Wörterverzeichnis*, Heidelberg, Carl Winter.
- WOU = UNTERMANN, J., 2000, *Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen*, Heidelberg, Winter.
- ZACHARIAE, Th., 1897, « Ein singulare tantum », *Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung*, n° 34, p. 453-455.

## REMERCIEMENTS

De la première à la dernière heure, Claude Moussy, ancien directeur du Centre Alfred Ernout et de la collection « *Lingua Latina* », nous a fait bénéficier de son soutien et de ses encouragements. C'est à son expérience et à ses conseils avisés que nous devons en grande partie d'avoir pu mener à bien notre entreprise. Lyliane Sznajder aussi nous a souvent fait profiter de ses suggestions amicales, en particulier lorsque nous avons des difficultés à résoudre. Sophie Van Laer nous a accompagnés dans les premiers moments et Jean-Paul Brachet nous a apporté tout son soutien en sa qualité de directeur actuel du Centre Alfred Ernout. Nous leur exprimons à tous les quatre notre plus vive gratitude.

Plusieurs collègues ont accepté d'accorder leur caution scientifique à cet ouvrage : Bernard Bortolussi (université Paris Ouest Nanterre La Défense), Jean-Paul Brachet (université Paris-Sorbonne), Gerd Haverling (Uppsala universitet), Vincent Martzloff (université Paris-Sorbonne), Claude Moussy (université Paris-Sorbonne), Lyliane Sznajder (université Paris Ouest Nanterre La Défense), Esperanza Torrego (universidad autónoma de Madrid), Sophie Van Laer (université de Nantes). Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

La publication n'aurait pas été possible sans le soutien financier du Labex TransferS de l'École normale supérieure. Nous voudrions exprimer toute notre gratitude à Michel Espagne, directeur du Labex TransferS, et à Stéphane Verger, directeur du laboratoire AOROC (UMR 8546 CNRS-ENS), qui nous ont fait confiance et nous ont accordé la subvention, ainsi qu'à Annabelle Milleville, adjointe à la direction du Labex, qui a veillé efficacement à la mise en œuvre de cette décision.

Nous voudrions, enfin, remercier vivement de leur bienveillante collaboration Olivier Forcade, le directeur des PUPS, et Gladys Caré, éditrice, qui a supervisé la publication du présent ouvrage.

P.D., F.F., P.L. & A.M.



## TABLE DES MATIÈRES

Présentation .....	7
Travaux et publications de Michèle Fruyt .....	11

### PREMIÈRE PARTIE ORIGINES

<i>Advlatio</i> .....	27
James Clackson	
Le couple <i>tacēre</i> – <i>silēre</i> du latin : étude étymologique.....	35
Charles de Lamberterie	
<i>Morbvs</i> ou la dérélliction.....	61
Georges-Jean Pinault	
Sur l'étymologie du lat. <i>celebs</i> « célibataire » .....	73
Romain Garnier	
Latin <i>uxor</i> « épouse » et ses correspondants italiques. Où en est le débat scientifique sur l'étymologie ?.....	85
Vincent Martzloff	

### DEUXIÈME PARTIE FORMATION

Autour des bois sacrés.....	99
Gérard Capdeville	
Brèves réflexions sur la notion de morphème dans la grammaire ancienne .....	127
Guillaume Bonnet	
La série des lexies <i>birēm̄is</i> / <i>trirēm̄is</i> / <i>quadrirēm̄is</i> / <i>quinqverēm̄is nāvis</i> : une curiosité morphologique et sémantique.....	135
Marine Guérin	

Note sur la formation du substantif <i>artifex</i> .....	145
Jean-Paul Brachet	
Éléments de composition dans les adjectifs en <i>-ōsus</i> et <i>-o/ulentus</i> .....	155
Benjamín García-Hernández	
Quelques énigmes du calendrier romain : le micro-système lexical des noms de mois en <i>-ber</i> .....	167
Chantal Kircher-Durand	
Les noms en <i>-tio</i> chez Plaute et leur expansion à l'époque républicaine .....	179
Monique Crampon	
Les adjectifs intensifs en latin : forme, sens et emplois .....	191
Sophie Van Laer	
Morphologie et sémantique du groupe <i>exigere, exiguus, examen</i> .....	203
Jean-François Thomas	
Autour de la délocutivité migratoire.....	213
Hannah Rosén	
<i>Dvmtaxat</i> .....	223
Alessandra Bertocchi & Mirka Maraldi	
Liens de coordination, disjonction et comparaison autour de <i>quam</i> .....	235
Anna Orlandini & Paolo Poccetti	
Le nom des Latins en étrusque .....	249
Dominique Briquel	
Pour un dictionnaire onomastique latin.....	261
Heikki Solin	

### TROISIÈME PARTIE ÉVOLUTIONS

Le changement morphologique selon Saussure.....	271
Marie-José Béguelin	
Réflexions sur la formation du pluriel italo-roman à partir des documents de <i>Cava dei Tirreni</i> .....	283
Rosanna Sornicola	



Vérité diachronique et vérité synchronique.....	301
Christian Touratier	
L'évolution sémantique du lexème <i>libertas</i> .....	313
Manfred Kienpointner	
Esquisse de l'histoire du verbe <i>caueo</i> .....	325
Claude Moussy	
Le verbe latin <i>Veto</i> : de Plaute à l' <i>Histoire Auguste</i> .....	335
Esperanza Torrego	
Réflexions sur un cas de synonymie approximative : la concurrence <i>is/ille</i> .....	349
Marie-Dominique Joffre	
L'article défini et ses emplois : diversité et types de variation.....	361
Ekkehard König	
<i>Nēdum</i> : les intermittences de la négation.....	375
Frédérique Fleck	

#### QUATRIÈME PARTIE VARIATIONS

La palette du cuisinier romain.....	389
Alain Christol	
La construction <i>-tio + esse</i> dans les textes normatifs de l'époque préclassique .....	403
Olga Spevak	
En passant par le lat. <i>pronomén</i> : promenade au cœur d'une (r)évolution terminologique .....	413
Tatiana Taous	
La catachrèse ( <i>abvsio, abvsive</i> ) dans le <i>Commentaire</i> de Servius à L' <i>Énéide</i> .....	425
Sophie Roesch	
Les lacunes lexicales. Le témoignage de Pline l'Ancien.....	437
Pedro Duarte	
Sur quelques aspects de la formation verbale dans la langue poétique.....	453
Gerd V. M. Haverling	
Quelques réflexions sur l'alternance <i>plvs – magis</i> en latin archaïque.....	467
Pierluigi Cuzzolin	

Autour des complétives en <i>quod</i> en latin biblique .....	477
Lyliane Sznajder	
Conditions d'emploi des tournures <i>habeo</i> + participe parfait passif et <i>habeo</i> + infinitif en latin tardif.....	489
George Bogdan Tara	
Le lexique latin et ses variétés diaphasiques .....	505
Carmen Arias Abellán	
L'ellipse dans une scène de <i>servus currens</i> chez Térence : une variation diaphasique multifactorielle.....	519
Colette Bodelot	
<i>Igitur</i> en marqueur de l'emprise psychologique. Le cas sallustien à la lumière de la linguistique psychiatrique.....	529
Carole Fry	
La place du pronom réfléchi sujet dans le discours indirect et son interprétation .....	543
Bernard Bortolussi	
Index des notions .....	557
Remerciements .....	561
Tabula gratulatoria .....	567

## TABULA GRATULATORIA

Guy-Jean Abel  
Anders Ahlqvist  
Thibault André  
Carmen Arias Abellán  
Marie-José Béguelin  
Yasmina Benferhat  
Alessandra Bertocchi  
Colette Bodelot  
Anne Boëffard-Ollivier  
Guillaume Bonnet  
Bernard Bortolussi  
Jean-Paul Brachet  
Dominique Briquel  
Michel Brouillard  
Concepción Cabrillana Leal  
Gérard Capdeville  
Gladys Caré  
Jean-Pierre Chambon  
Jacqueline Champeaux  
Anne-Marie Chanet  
Alain Chauvet  
Aidan Cheney-Lynch  
Jacques Chollet  
Alain Christol  
Michel Christol  
James Clackson  
Danièle Conso  
Mireille Corbier  
Monique Crampon  
Pierluigi Cuzzolin

Charles de Lamberterie

Pedro Duarte

Michèle Ducos

Rembert Eufe

Fabienne Fatello

Frédérique Fleck

Olivier Forcade

Carole Fry

Huguette Fugier

Benjamín García-Hernández

Romain Garnier

Chiara Gianollo

Fiorenza Granucci

Paolo Greco

Marine Guérin

Gerd V. M. Haverling

Roland Hoffmann

Wolfgang Hübner

Larry M. Hyman

Olga Inkova

Britta Irslinger

Marie-Dominique Joffre

Marie-Ange Julia

Manfred Kienpointner

Chantal Kircher-Durand

Ekkehard König

Mauro Lasagna

Sylviane Lazard

Peggy Lecaude

Adam Ledgeway

Renaud Lestrade

Felicia Logozzo

Emilio Manzotti

Mirka Maraldi

Emanuela Marini

Antonio María Martín Rodríguez

Marie-Madeleine Martinet  
Vincent Martzloff  
Julien Maudoux  
Corinne Mence-Caster  
Michèle Monte  
Aude Morel-Alizon  
Claude Moussy  
Vincent Nigel  
Andrea Nuti  
Renato Oniga  
Anna Orlandini  
Silvia Pieroni  
Georges-Jean Pinault  
Harm Pinkster  
François Ploton-Nicollet  
Paolo Poccetti  
Michel Poirier  
Tomas Riad  
Sophie Roesch  
Hannah Rosén  
Nathalie Rousseau  
Françoise Skoda  
Heikki Solin  
Rosanna Sornicola  
Olga Spevak  
Lyliane Sznajder  
Martin Taillade  
Tatiana Taous  
George Bogdan Tara  
Jean-François Thomas  
Esperanza Torrego  
Christian Touratier  
Liana Tronci  
Luis Unceta  
Sophie Van Laer  
Philippe Vandaële

ATILF - CNRS

Centro Internazionale sul Plurilinguismo de l'Université d'Udine

Institut de linguistique et de philologie de l'Université d'Uppsala

Institut d'études augustiniennes de l'Université Paris-Sorbonne

UFR de latin de l'Université Paris-Sorbonne

UZH, Forschungsbibliothek Jakob Jud